

la tribune

Bloc Vibré: une entreprise
qui s'est bien adaptée(p.6)Air-Canada: une entente
à la dernière minute(p.10)

Forum

Finance
Informations
générales

La situation de l'économie donne lieu au plus long débat d'urgence de l'histoire des Communes

OTTAWA (PC) — A 19 heures, hier, les Communes ont mis fin à un débat d'urgence sur l'économie, qui durait depuis 23 heures, grâce à la participation de 73 orateurs.

De l'avis du député néo-démocrate Stanley Knowles, qui est une autorité parlementaire, c'est le plus long débat de l'histoire canadienne.

Au cours de ce débat-marathon, le gouvernement a évidemment été tenu responsable des taux d'intérêt élevés, des augmentations de prix des aliments, de l'absence d'une politique énergétique et de la faiblesse du dollar canadien.

Pas d'éclat

Il n'y a pas eu d'éclat dans ce débat: les députés ont répété les mêmes arguments et le gouvernement n'a pas modifié sa position. Certains d'entre eux sont allés dormir au cours de la nuit, revenant le jour pour permettre aux autres de faire la même chose.

Il n'y a pas eu d'interruptions, non plus, pour les repas. En fait, on n'a fait que deux pauses: l'une pour voter un salaire supplémentaire aux employés des Communes qui ont dû travailler toute la nuit et l'autre pour accepter certains rapports.

Débat éternel

Le gouvernement avait annoncé son intention de laisser le débat se poursuivre aussi longtemps que l'opposition le désirerait, jusqu'à l'année prochaine s'il le fallait.

Mais tous savaient que les vacances parlementaires commençaient à la fin de ce débat, pour

se poursuivre jusqu'au 12 janvier.

Pour l'opposition, un tel débat est valable, puisqu'il peut provoquer un changement de la part du gouvernement. De tels changements se sont déjà produits dans le passé, a fait remarquer

le leader parlementaire conservateur Walter Baker.

Le débat avait été entrepris par le leader néo-démocrate Ed Broadbent, qui avait réclamé un nouveau budget de la part du gouvernement. Le leader de l'opposition Joe Clark avait enchaîné

en accusant le gouvernement d'avoir abandonné les gens à faibles revenus.

A la suite de ces deux premières interventions, il a été question à peu près de tout, y compris des mouvements séparatistes de l'Ouest.



Débat constitutionnel

Séparatisme dans l'Ouest canadien vers un cul-de-sac?

CALGARY (PC) — Les tactiques adoptées par les deux principaux groupes séparatistes mènent à un cul-de-sac, selon un analyste de la politique de l'Ouest canadien, M. Roger Gibbins.

M. Gibbins observe depuis un certain temps le développement du mouvement séparatiste depuis son

bureau au septième étage de l'édifice des Sciences sociales de l'Université de Calgary.

Il croit que la "Western Federation Association" et le "Western Canada Concept" se rendront bientôt compte que leur message n'a pas d'écho hors de l'Alberta et devront restreindre l'envergure de leurs projets.

M. Gibbins a également précisé, au cours d'une interview, qu'à son avis, la tendance de droite notable chez la plupart des partisans du séparatisme forcera les groupes à adopter une ligne idéologique plus définie, bien qu'ils aient prétendu ne pas être intéressés à préciser de quelle genre de société devrait se doter un Ouest canadien séparé.

M. Gibbins a dirigé, il y a cinq ans, une enquête à Calgary qui avait fait état du même type de mécontentement qui fait aujourd'hui les manchettes dans l'Ouest du pays. L'enquête avait permis de déceler une grande colère face à Ottawa et au centre du Canada à cause de leur attitude vis-à-vis de l'Ouest, mais on n'y avait relevé qu'un faible appui pour le séparatisme.

Ces conclusions demeurent vraies aujourd'hui, a dit M. Gibbins, ajoutant qu'on pouvait déjà "détecter des signes de l'érosion de l'appui au séparatisme".

Le groupe "West-Fed", fondé par un homme d'affaires d'Edmonton, M. Elmer Knutson, affirme compter 25.000 membres dans les quatre provinces de l'Ouest. Le "Concept" est un groupe comptant 2.500 membres dirigé par l'avocat de Victoria Doug Christie.

Les deux groupes font pression auprès des gouvernements provinciaux pour sortir de la Confédération. Ils ont bénéficié d'une hausse de popularité suite à l'annonce du programme énergétique fédéral, le 28 octobre.

Mais alors que les deux regroupements, en particulier la "West-Fed", peuvent toujours attirer des centaines de participants à leurs assemblées en milieu rural, l'intérêt semble avoir diminué dans les grandes villes.

Le groupe de M. Christie n'a mobilisé que 1.100 personnes dans une salle contenant 2.700 sièges à Calgary ce mois-ci, tandis que la "West-Fed" annulait un rassemblement prévu à Edmonton, en prétextant le mauvais temps.

De plus, alors que le soutien hors de l'Alberta semble plutôt faible, il semble que les séparatistes songent à redéfinir leurs objectifs en revendiquant l'indépendance de cette seule province.

Mais, selon M. Gibbins, cette idée est encore moins attirante pour la population que celle d'une séparation des quatre provinces de l'Ouest. "C'est une société plus petite, plus claustrophobe. Je crois que c'est une sorte de cul-de-sac".

Ceci ne signifie pas, estime M. Gibbins, que le mouvement séparatiste va se dissiper rapidement. "Le cul-de-sac se trouve aussi dans les autres options", a-t-il souligné.

Le Québec affiche un bon bilan économique malgré le ralentissement mondial

(Yves Duhaime)

MONTREAL (PC) — Malgré le ralentissement vécu par l'ensemble de l'économie mondiale et ressenti plus fortement encore par l'Amérique du Nord, le Québec a réussi à traverser l'année 1980 en s'en tirant à bon compte, comparativement à ses voisins.

"Même si le bilan québécois de 1980 est moins spectaculaire que celui de l'an dernier, il reste positif", a déclaré hier le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, en faisant le point sur l'état de l'économie du Québec.

Le Québec s'est bien tiré d'affaires malgré une baisse de 0,4 pour cent de son produit intérieur brut (PIB) pour tout le Canada, 1,6 p.c., en Ontario, et 1 p.c., aux E.-U., parce que son taux de création d'emplois a dépassé celui des sept grands pays industrialisés de l'O.C.D.E., ce qui constitue "une excellente performance", a expliqué M. Duhaime.

Pour l'ensemble des secteurs de l'économie, 66.000 emplois ont été créés.

"Et c'est principalement aux investissements de nos entreprises privées, surtout celles du secteur manufacturier, que nous le devons, et à la vigueur de nos exportations internationales".

Les immobilisations ont connu une hausse de 20,9 pour cent dans le secteur de la fabrication et se sont accrues de 17,1 pour cent pour l'ensemble des entreprises privées.

Les exportations partant du Québec se sont accrues de 30,6 pour cent au cours des sept premiers mois de l'année.

Les emplois

A lui seul, le secteur manufacturier québécois a enregistré en 1980 une hausse nette de 12.000 emplois, qui rejoint "l'effort record" de 1979 et permet ainsi au Québec d'atteindre de nouveau la moyenne canadienne

à ce chapitre pour l'année en cours.

Selon le ministère de l'Industrie et du Commerce, c'est toutefois la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire, avec la création nette de 57.500 emplois au cours des dix premiers mois, qui a facilité l'absorption de l'augmentation de la population active "sans hausse significative du taux de chômage".



La proportion des emplois créés au Québec en 1980 atteint donc 26,5 pour cent de ceux créés au Canada.

A ceux qui s'interrogent sur le poids relatif des emplois à temps partiel dans les statistiques M. Duhaime a tenu à fournir quelques précisions: "En

1976, les emplois à temps partiel représentaient 7,4 pour cent de l'emploi total au Québec, 12,2 pour cent en Ontario et 11 pour cent au Canada.

"En 1980, cette proportion passe à 10 pour cent au Québec, 13,7 pour cent en Ontario et 12,8 pour cent au Canada.

"Dans ce contexte, la progression de ce type d'emploi répondant à un besoin apparaît tout à fait normale".

Celle-ci a réussi à tenir le coup, alors que fléchissait l'activité économique partout en Amérique du Nord et dans le monde.

Le ministre a également soutenu que "l'avenir à court, à moyen et à long terme" s'annonce encourageant pour Montréal.

Pour le ministre Duhaime, le ralentissement de l'activité économique en 1980 au Québec provient principalement du fléchissement des dépenses de consommation qui comptent pour plus de la moitié du PIB.

Pourtant, en 1980, le revenu personnel des Québécois s'est accru de 11,6 pour cent, soit un peu plus rapidement qu'au Canada.

"Malgré une légère augmentation de leur pouvoir d'achat, les consommateurs, face à la majoration des taux d'intérêt, se montrent prudents et consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'épargne et au remboursement de dettes antérieures".

M. Duhaime a également parlé de la nécessité de faire face au cours des prochaines années à une concurrence accrue à l'exportation due à des efforts de libéralisation du commerce à travers le monde.

Pour lui, la concertation entre les principaux agents de l'économie restera la "pierre d'assise" du développement québécois.

Bilinguisme: Blakeney pas prêt à lier sa province

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de Saskatchewan, M. Allan Blakeney, n'est pas prêt à lier sa province au bilinguisme institutionnel.

Compromis impossible

QUEBEC (PC) — C'est le gouvernement fédéral qui devra faire les premiers pas en vue d'un compromis constitutionnel, a soutenu vendredi le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

En réponse aux questions du chef de l'opposition, M. Claude Ryan, M. Lévesque a confirmé qu'il avait eu un entretien téléphonique au début de décembre avec les premiers ministres des cinq autres provinces qui, avec le Québec, s'objectent au rapatriement unilatéral de la constitution par Ottawa.

"L'heure du recul appartient à la maison-mère du Parti libéral à Ottawa", a dit M. Lévesque. "S'il y a un compromis à faire du côté des provinces, on verra".

Selon M. Lévesque, "personne n'est contre un rapatriement de la constitution au départ". Le tout consiste à trouver une formule "qui satisfasse les aspirations du Québec".

Les premiers ministres provinciaux qui s'opposent au geste unilatéral d'Ottawa se rencontreront en février. Au préalable, les ministres des Affaires intergouvernementales des provinces concernées se seront rencontrées en janvier, a indiqué M. Lévesque.

De son côté, le chef libéral, M. Claude Ryan, a dit qu'il appuierait tout compromis de rapatriement de la constitution assortie d'une "formule acceptable" pour le Québec.

M. Lévesque a toutefois rétorqué qu'il se défiait de toute suggestion d'unanimité en provenance des Libéraux, compte tenu des précédents.

nel, tel que prévu par l'article 133 de l'actuelle constitution pour le Québec et le Manitoba, quoiqu'il se dise disposé à en respecter l'esprit, notamment au niveau des services judiciaires.

Nous plier à la lettre de l'article 133 serait extrêmement difficile pour nous, mais on pourrait y souscrire si toutes les provinces canadiennes ayant une minorité francophone de plus de 2,9 pour cent le faisaient, a-t-il déclaré, hier, alors qu'il témoignait à Ottawa devant le comité parlementaire sur la constitution.

M. Blakeney répondait aux questions du libéral Bryce Mackasey, qui a demandé si le gouvernement néo-démocrate de Saskatchewan considérerait d'accepter pour sa province l'amendement au projet de résolution constitutionnelle qu'entend proposer le Nouveau Parti démocratique pour étendre au Nouveau-Brunswick et à l'Ontario l'application de l'article 133.

Par ailleurs, M. Blakeney a déclaré que face au projet de résolution constitutionnelle, "ma première préférence serait de demander au comité de s'opposer à l'action unilatérale, de recommander l'abandon de la résolution et un retour prochain aux négociations fédérales provinciales".

"Toutefois, je suis un homme réaliste et j'entretiens peu d'espoir que vous choisirez d'agir de la sorte", a-t-il dit.

M. Blakeney a d'autre part dit rejeter l'appui à la résolution constitutionnelle dans sa forme actuelle, en raison de ses défauts majeurs, a-t-il dit, ainsi que l'opposition catégorique, qui, selon lui, pourrait provoquer une crise constitutionnelle qui risquerait d'affaiblir gravement la nation.

"Si la substance de la résolution est améliorée, nous serons à même d'envisager si nous devons acquiescer au processus dans le but de calmer la controverse", a dit M. Blakeney, proposant une série de modifications au projet fédéral.

CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

SOUS-COMITÉ SUR LES PLUIES ACIDES DU COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES FORÊTS

Le Sous-comité sur les pluies acides du Comité permanent des pêches et des forêts prévoit tenir des séances publiques le lundi 26 janvier 1981, à 7 heures du soir, à l'Hôtel Meridien de Montréal, en vue de poursuivre l'étude et faire rapport sur les pluies acides.

Les individus et les organismes sont invités à faire parvenir leurs opinions par écrit, ou faire part de leur demande de comparaître, au greffier du Sous-comité, dans le plus bref délai possible, au plus tard le 19 janvier 1981.

Les témoins invités à comparaître devant le Sous-comité seront choisis parmi ceux qui auront fait parvenir leurs opinions par écrit ou fait part de leur demande de comparaître.

Tout mémoire, toute correspondance ou toute demande de renseignements devra être envoyée au:

Greffier,
Sous-comité sur les pluies acides du
Comité permanent des pêches et des forêts,
Chambre des communes,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A6 Tél.: (613) 992-5827

Président
M. Ron Irwin, député

SUB-COMMITTEE ON ACID RAIN OF THE STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND FORESTRY

The Sub-committee on Acid Rain of the Standing Committee on Fisheries and Forestry plans to hold public hearings at the Meridien Hotel in Montreal, on Monday, January 26, 1981 at 7:00 p.m., to investigate further and report on all aspects of acid rain.

Individuals and organizations are invited to forward written submissions, or requests to appear, to the Clerk of the Sub-committee, as soon as possible, but not later than Monday, January 19, 1981.

Witnesses invited to appear before the Sub-committee will be chosen from among those who will make submissions or who have requested to be heard.

All briefs, correspondence or inquiries should be addressed to:

Clerk,
Sub-committee on Acid Rain of the
Standing Committee on Fisheries and Forestry,
House of Commons,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A6
Tel: (613) 992-5827

Chairman
Mr. Ron Irwin, M.P.

La page éditoriale

L'autopsie du dossier G.E.

Les autopsies ne ressuscitent jamais les morts, elles peuvent toutefois renseigner les chercheurs sur les causes et les maux qui ont emporté le défunt. En deux jours, le dossier de l'implantation de l'usine Générale Electrique à Bromont plutôt qu'à Sherbrooke aura suscité deux autopsies. Et si on ne veut pas que le prochain cadavre à passer sous le scalpel des analystes économiques soit celui de la ville de Sherbrooke ou du moins de son développement industriel, il importe que les résultats des autopsies soient scrutés à la loupe pour prévenir la répétition de déceptions semblables.

Pour M. Daniel Mignault, la ville de Sherbrooke a effectué toutes les démarches humainement possibles, multipliant les contacts et incitant le milieu influent à intervenir pour faire pencher la balance en sa faveur. Personne n'a d'ailleurs contesté l'implication totale de la ville dans ce dossier. Mais affirmer que tout a été fait ne constitue pas un gage de sécurité pour l'avenir. M. Mignault et son équipe n'ont pas été accusés de ne pas travailler, ils n'ont même pas été accusés. On leur a suggéré de revoir le fonctionnement du commissariat industriel, pas de démissionner. Mais M. Mignault -

reste agacé d'après les propos tenus en conférence de presse hier.

Pour sa part, la Chambre de Commerce de Sherbrooke suggère la tenue d'un sommet économique au cours duquel sera discuté entre autres le dossier de G.E. La proposition est digne d'être retenue, en autant que les participants ne soient pas que des spécialistes ou que des gens intéressés à défendre leur intérêt personnel. Les sommets économiques ne valent que si les participants acceptent de se remettre totalement en question. Le sommet devrait faire entrevoir pourquoi G.E. a échappé à Sherbrooke et surtout comment à l'avenir nous pourrions procéder pour éviter la répétition d'une telle catastrophe. Autrement le sommet ne sera qu'un grand chant funèbre.

L'initiative de la Chambre est louable. Mais ses organisateurs doivent savoir que la Chambre elle-même peut se faire reprocher un choix douteux de priorités ou une inaction peu compatible avec les buts qu'elle poursuit. Un sommet économique où les participants accuseraient au lieu d'analyser, de proposer et de se concerter, serait un exercice futile.

Jean Vigneault

BILLET

Sa maman l'appelait Jésus

Sa maman l'appelait Jésus. Un soir d'hiver il est presque inconnu dans un pays perdu.

Parmi les pauvres il est né d'une femme appelée Marie. Attendu depuis longtemps par les gens de son pays, on l'appelle Messie. Il était venu porter la vie à tous les gens de son pays.

Sa maman l'appelait Jésus. Elle avait voulu porter l'enfant, elle à qui l'on avait dit, son nom traversera les temps.

Depuis il a grandi, lui que l'on se plaît à voir enfant. Ses pas ont traversé le temps pour aujourd'hui naître à nouveau.

Qui voudra porter l'enfant sur les routes de son pays parmi les pauvres d'aujourd'hui? Qui voudra porter l'enfant pour déchirer toutes les nuits et dissiper tous les ennuis?

Qui voudra prendre la route de tous ces pauvres mal aimés, de tous ces gens désespérés, et comme Marie donner l'enfant, celui que l'on appelle Messie, celui qui vient porter la vie à tous ceux que l'on appelle petits?

A Bethléem il était né, son étoile s'était levée. Depuis ce jour il est porté, son nom est bien connu, nous l'appellerons Jésus.

André Castonguay

OPINION DES AUTRES

Un code de la route amélioré

Après plus de deux ans d'efforts inefficaces pour renforcer le code de la route notoirement faible, le ministre du Transport, M. Denis de Belleval, a réussi à faire marcher arrière et à se mettre au neutre. Il a présenté un projet de loi pour réformer le code.

Le projet de loi est renversant par son bon sens. Il nous débarrasse de ces idées de timbre comme l'autorisation de tourner à droite sur feu rouge, de dépasser à droite sur les autoroutes, la permission aux auto-

bus de dépasser en trombe la limite de vitesse, le remplacement de "stop" par le mot "arrêt", toutes choses que l'on avait proposées.

Le nouveau code de la route donnerait raisonnablement priorité aux piétons sur les véhicules moteurs aux passages cloutés et augmenterait les amendes pour excès de vitesse, dépassement des autobus scolaires arrêtés et défaut d'employer la ceinture de sécurité.

Le plus grand avantage du projet de loi, c'est

qu'il tomberait à bras raccourcis sur les chauffeurs ou conducteurs en état d'ivresse, qui sont un facteur trop souvent sous-estimé de l'épouvantable dossier de sécurité routière du Québec.

Le projet de loi est bon mais n'est pas parfait. Une omission regrettable, c'est qu'il n'exige pas que tous les enfants soient attachés à des sièges sûrs (ce ne serait obligatoire, selon le projet de loi, que pour les enfants assis à l'avant).

The Montreal Gazette

Lougheed et Trudeau maladroits

Et Pierre Trudeau et Pe... Lougheed se comportent de façon dangereuse et inconsidérée au sujet du séparatisme de l'Ouest. L'un et l'autre cherchent à amasser du capital politique dans une situation qui exige de la diplomatie et non de la politiquerie.

M. Lougheed est évidemment aux prises avec un problème politique. En rejetant plus directement le séparatisme, il risquerait d'être accusé de mollesse à l'égard du fédéralisme, de capituler, de céder aux

pressions fédérales sur l'énergie.

S'il avait fait l'impossible en encourageant davantage les séparatistes, il se serait attiré de vrais ennemis, particulièrement avec cette "majorité écrasante" d'Albertains antiséparatistes.

Pour sa part, M. Pierre Trudeau ne dédaigne pas d'essayer d'humilier M. Lougheed. En tout confort et en toute sécurité à Montréal, M. Trudeau a attaqué indirectement le premier ministre de l'Alberta, sans le

nommer. Le premier ministre a critiqué "des gens qui détiennent des postes de haute responsabilité et qui disent: je ne suis pas séparatiste moi-même mais je comprends ceux qui le sont".

M. Trudeau ne voit peut-être pas qu'en ridiculisant M. Lougheed comme il l'a fait, il donne d'autres armes aux séparatistes de l'Ouest et fait progresser la possibilité d'un autre affrontement au sujet de l'unité du Canada. N'a-t-il pas suffi d'un seul?

The Ottawa Citizen



OPINION DES LECTEURS

Il faut que Londres nous livre la constitution

Après avoir lu les lettres parues et divers articles publiés sur le sujet de part et d'autre, de même que les réflexions du Premier ministre du Canada et de leur équipe, j'aimerais à mon tour vous faire part de mes commentaires.

En ce qui me concerne, je serais favorable à ce que le gouvernement britannique nous livre la constitution immédiatement telle quelle et qu'elle soit amendée ici au Canada, par les Canadiens. Il ne faudrait pas que le gouvernement britannique soit tenu responsable des accrochages entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. La constitution aurait dû être ici depuis longtemps. Elle n'a servi à aucun palier des gouvernements pour passer nos lois depuis au moins une quarantaine d'années. Il serait souhaitable qu'elle nous soit livrée pour le bien-être de tous les citoyens canadiens, pour la paix, la justice et la vérité. Il serait plus facile de se comprendre si elle était ici même si nos autorités avaient à descendre quelques échelons dans le milieu des non-diplômés (le petit peuple) qui ont vécu et connu la pratique de la

vie. La constitution devrait être publiée dans tous les journaux pour une période d'au moins un mois afin que la grande majorité des citoyens qui, comme moi, ne sont pas au courant de tous ces écrits, puissent en prendre connaissance afin de faire valoir leurs opinions. Même ceux qui n'appartiennent pas à un groupe ou une association donnée devraient pouvoir se faire entendre.

Avant suivi de près les déclarations faites au cours des 45 dernières années du Premier ministre M. Alexandre Taschereau au Premier ministre M. René Lévesque, j'ai constaté qu'on a souvent répété les mêmes mots: nationalisme, patriotisme, culture, langue parlée, etc. Et aujourd'hui, ça continue. Avec beaucoup plus de groupements et d'associations qu'auparavant, on nous parle des droits de la langue parlée, des droits de l'homme, des droits de la femme, des droits des enfants, des droits de mourir, des droits de grève, des droits de l'avortement, des droits de détruire nos enfants avant leur naissance, des droits de déposséder les citoyens de leur avoir, quelle que soit leur langue parlée, de la destruction de notre na-

tion, de la famille, la richesse la plus importante et de l'indifférence envers ses semblables.

Est-ce la constitution qui nous a tracé ce chemin? Est-ce la constitution qui nous empêche de parler des écrits et des réflexions de certains grands écrivains qui ont essayé de trouver une solution. Je ne le crois pas. Ceci mérite toute notre attention. Est-ce que la constitution nous a arrêté de parler de tous nos patriotes nationalistes depuis 200 ans? Ceux qui ont le plancher ne pourraient-ils donc pas se pencher sur les écrits de grands de l'histoire comme Napoléon Ier par exemple, qui ont été transcrits et réunis par l'écrivain Balzac. Napoléon Ier disait: "Il faut lutter d'urgence de toutes nos forces positivement et négativement contre ce monstre le plus dangereux qu'est la loi monétaire".

Je me permets de citer quelques autres noms d'hommes très importants tel que l'Honorable Mackenzie King, Premier ministre du Canada qui disait que des qu'une nation cesse de contrôler sa monnaie et son crédit, il importe peu qui fait les lois. L'usure ou le contrôle peut ruiner toute nation. (Canadian Demo-

SONDAGE GALLUP

La popularité de MM. Trudeau et Broadbent en baisse depuis août

Au cours des quatre derniers mois, la popularité du premier ministre Trudeau a décliné, passant de 50% en août à 45% en novembre. L'opinion des Canadiens sur M. Joe Clark demeure pratiquement inchangée. Sa cote de popularité est passée de 38% à 37%.

Comme M. Trudeau, le leader néo-démocrate Ed Broadbent a perdu des points. Sa popularité est passée de 49% à 44%. Les enquêteurs de Gallup ont demandé à 1,046 Canadiens d'âge adulte s'ils étaient satisfaits des performances de MM. Trudeau, Clark et Broadbent.

	* Août	Sept.	Oct.	Nov.
Trudeau:				
Satisfaits	50%	50%	48%	45%
Insatisfaits	35%	35%	36%	40%
Ne savent pas	15%	15%	16%	15%
Clark:				
Satisfaits	38%	36%	32%	37%
Insatisfaits	38%	42%	42%	36%
Ne savent pas	24%	22%	25%	27%
Broadbent:				
Satisfaits	49%	48%	43%	44%
Insatisfaits	21%	22%	21%	19%
Ne savent pas	31%	30%	36%	37%

Le chanoine Larouche est mal compris

Nous sommes un groupe de parents qui voudraient remercier comme il se doit, tous ceux qui travaillent bénévolement pour une cause qui nous touche tous de près ou de loin, ce fameux problème qu'est l'enseignement sexuel des la maternelle. En particulier, celui que nous remercions ici est sans aucun doute M. Le Chanoine Larouche. Nous sommes conscients

que son travail et ses efforts sont grands. Aussi, qu'il est souvent mal interprété. Avez-vous pensé que c'est le bonheur de nos enfants qu'il protège.

Quels sont ceux qui ont essayé de renseigner totalement les parents sur l'enseignement sexuel sur ses exigences et ses méfaits?... personne. Puis, on demande à ces pauvres catholiques de se prononcer sur

cette question si sérieuse comme s'ils étaient des experts. Quel illogisme!

Nous sommes d'accord avec ceux qui écrivent que le "sondage" n'aura été qu'une farce monumentale. Mais nous parents, nous aurons été manipulés une fois de plus au détriment de nos enfants.

Un groupe de parents qui dit... non

Qu'on présente des excuses à Sondra Corry

Dr Christopher Nicholl
Recteur
Université Bishop
Lennoxville

Le Conseil Régional de Promotion de la Femme, composé de l'Association des Femmes Monoparentales, la Villa Marie-Claire, l'Escale, l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale, les Associations des Auxiliaires bénévoles des Hôpitaux, le Y.M.C.A., le Réseau d'Entraide des Mères Célébataires, les Associations des Femmes Diplômées des Universités, de la Maison des Femmes apprenant dernièrement avec déception le traitement qu'avait subi une usagère de la bibliothèque de l'Université Bishop, Madame Sondra Corry.

Notre déception provient du fait que nous conservons l'idée que le milieu universitaire était le lieu par excellence où le pluralisme idéologique était non seulement accepté, mais encouragé. S'agissait-il d'illusions de notre part? Devrions-nous plutôt croire que le milieu universitaire

est au contraire un lieu où l'intolérance règne, où l'expression des opinions n'est acceptée que lorsqu'elle reflète le point de vue de la majorité? Si en est ainsi, nous le déplorons profondément: nous croyons en effet que les changements nécessaires à l'évolution saine d'une société originent de l'expression de points de vue qui diffèrent de ceux de la majorité.

Nous croyons que la société actuelle doit procéder à de tels changements face à la situation qu'elle offre aux femmes, face à l'image qu'elle véhicule d'elles, face aux rôles limités qu'elle leur impose. Or, Sondra Corry a été expulsée pour ses idées féministes et nous en sommes profondément choqués en tant qu'organisme luttant pour l'amélioration de la condition féminine.

Nous déplorons l'attitude de l'administration de l'Université Bishop dans cette affaire, car elle a laissé place à une application arbitraire de la justice sur le Campus.

Nous espérons, monsieur le Recteur, que madame

Corry pourra dorénavant faire valoir librement ses opinions à l'Université Bishop sans être pénalisée et que dans ce but vous défendrez son droit à la liberté d'expression.

Nous espérons aussi que vous aurez une influence positive sur les rédacteurs trices de "The Campus" afin que ce journal présente des excuses publiques à madame Corry. Finalement, nous aimons conserver notre point de vue positif sur votre université et de ce fait croire que toute personne énonçant des idées féministes sera entièrement respectée sur le Campus de Bishop.

Le conseil régional de promotion de la femme
Claire Lanteigne, présidente
(S'est abstenue: l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (A.F.E.A.S.))
Etaient absents au moment du vote:
Le Réseau d'Entraide des Mères Célébataires et l'Association des Auxiliaires Bénévoles des Foyers et Hôpitaux.

Québec n'est pas un Etat souverain

La France fut chassée du Canada en 1763 par une défaite militaire et non pas par son libre choix. Au XIXe siècle, elle fait une timide réapparition au Canada français en installant un consulat à Québec en 1852 dans un territoire qui était une colonie anglaise. Mais le Canada français, catholique et conservateur jusqu'en 1950..., se méfiait systématiquement de la mère-patrie, jugée athée et révolutionnaire. Après la deuxième guerre mondiale, des contacts se développent mais restent froids: au Québec, Duplessis déteste la France et les Français et refuse même une invitation de la France à se rendre à Paris en visite officielle.

La visite de De Gaulle en 1967 et son fameux cri marquant dans les quinze dernières années une augmentation des échanges culturels, politiques, économiques, etc. Mais le "grand Charles" entretient une équivoque en parlant "des Français du Canada": les Canadiens français et les Français de France sont deux entités ethniques différentes. La France, ces dernières années, adopte une attitude de "non ingérence mais non indifférence". Il est normal qu'elle veuille prendre un soin particulier des francophones de l'Amérique du Nord. D'ailleurs, les États-Unis sont présents totalement et d'une façon parfois étouffante, dans la vie française au Canada, de diverses manières. Pourquoi la France n'en ferait-elle pas autant?

Cependant il est légitime aussi qu'Ottawa n'accepte pas que la France favorise le séparatisme au Québec. Ottawa devrait refuser que le Premier ministre du Québec soit reçu à Paris avec les honneurs dus à un Chef d'Etat, non plus que la Délégation générale du Québec à Paris soit assimilée à une Ambassade de plein exercice. Le gouvernement Trudeau a eu parfaitement raison de s'opposer à ce que le Québec aille à Dakar tel un Etat souverain. Le gouvernement de Paris devrait comprendre que s'il s'allie 40% de séparatistes, il irrite profondément 60% de Québécois qui ont manifesté officiellement leur appartenance au Canada.

Roger Alacocque

La presse québécoise et le décès de M. Jean Lesage

LE SOLEIL

Maître d'une époque

(...) Tout n'était pas que grande noirceur avant 1960, mais l'arrivée au pouvoir de M. Lesage fut une immense bouffée d'air frais, un signe de dégel et de renaissance dans toutes les directions à la fois. (...)

Lui qui venait pourtant d'Ottawa, où il avait déjà mené une carrière fort respectable et prometteuse, poursuivit et amplifia la lutte pour l'autonomie provinciale, mais de façon dynamique. Il ne met nullement en cause le régime fédéral, mais il veut que le Québec ait les moyens législatifs et fiscaux pour s'épanouir sans entraves. Il ferraille ardemment et fait valoir dans plusieurs dossiers (régimes de rentes, Caisse de dépôt, programmes conjoints) le caractère et le statut particulier du Québec.

Sa lutte active n'est pas repli ou recroquevillement, elle est ouverture et accueil. Ce que certains ont appelé par dérision une politique de grandeur donne lieu à la recherche de liens étroits et privilégiés avec la France, où il se rend à trois reprises et est reçu avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat.

Dans tous les secteurs, c'est le rattrapage et la hâte. En éducation, notamment, les retards sont énormes. M. Lesage,

aux prises avec de fortes réticences, évoque "la possession tranquille de la vérité" et promet de ne pas créer de ministère de l'Éducation. Sachant pourtant s'adapter aux situations les plus délicates, il en créera un quand même.

D'accord avec une intervention modérée de l'Etat, M. Lesage a tout tenté pour éviter la nationalisation des compagnies d'électricité. Mais il s'est laissé convaincre par l'un de ses ministres les plus turbulents, M. René Lévesque, et il a entrepris en 1962 une brillante campagne sous le thème explosif de "Maîtres chez nous".

Les étapes dans cette voie sont d'ailleurs nombreuses sous la férule de M. Lesage, animateur et catalyseur hors de pair. Création du Conseil d'orientation économique, de la Société générale de financement, de Sidbec, de Soquem, début des travaux de Manic-Outardes, lancement des obligations d'épargne du Québec, autant d'initiatives en vue d'une reconquête économique dans laquelle M. Lesage plaçait tous ses espoirs. Bien des projets d'ailleurs donnent aujourd'hui des fruits abondants.

Dans le domaine social, c'est l'assurance-hospitalisation, l'universalité des mesures de santé et de

bien-être. Ce qui était un privilège devient un droit: il n'est plus besoin de passer chez le député avant d'être admis à l'hôpital.

Il y avait certes des fonctionnaires compétents avant 1960, mais M. Lesage leur donne droit de cité. L'Etat accentuant et amplifiant son rôle, il a besoin de serviteurs dévoués et indépendants. C'est la naissance de la fonction publique, puis la syndicalisation, le fameux droit de grève et les premiers tiraillements.

Habile, opportuniste, ayant le sens du panache, M. Lesage a redonné confiance aux Québécois. (...)

Par bonds et soubresauts, il y a une filiation, une continuité entre 1960 et 1976, ainsi que le démontrent éloquemment les auteurs du récent livre l'Etat du Québec en devenir.

Entouré de l'affection de tous les Québécois, M. Lesage est déjà entré dans l'histoire il y a dix ans. Si le Québec est devenu ce qu'il est, avec ses poussées de fièvre et ses contradictions, c'est en bonne partie grâce à lui et à son équipe. Son œuvre est là, vivante et chaleureuse: il a ouvert les portes de l'avenir, il a été un ferment, il restera pour nous le maître d'une époque frémillante.

Gilles Lesage

LA PRESSE

Le père du Québec moderne est mort

(...) Ayant présidé, comme chef du gouvernement québécois durant six ans, à une vaste et profonde transformation sociale qui n'a peut-être pas d'équivalent dans les démocraties occidentales, Jean Lesage passera à l'Histoire comme le grand responsable de la mutation du Québec en une société moderne, résolument engagée sur la voie du progrès, déterminée à maîtriser son destin et à le façonner à l'image de sa spécificité culturelle.

(...) On a dit de Jean Lesage qu'il a été le père de la révolution tranquille. Il faut dire qu'un concours de circonstances favorisa son œuvre. Depuis plusieurs années des élites avaient commencé à susciter dans divers milieux une nouvelle prise de conscience de la société québécoise et à répandre des idées progressistes que l'autoritarisme et la corruption du régime duplessiste devaient rendre de plus en plus attrayantes et exaltantes pour de plus en plus de Québécois. Il y eut la prospérité de l'après-guerre et la modernisation des sociétés occidentales qui, par osmose, eurent une influence subversive sur le Québec. Il y eut en même temps l'explosion des communications qui fit prendre conscience au Québec de ses retards et de ses possibilités, en même temps qu'elle ébranlait ses valeurs traditionnelles. Il y eut, parallèlement, le concile Vatican II qui provoqua un immense agissement dans l'Eglise et par ricochet dans le clergé québécois, ce qui facilita la décléricalisation du Québec et en même temps l'introduction de plusieurs réformes majeures, notamment dans le domaine de l'éducation.

Pour toutes ces raisons, on ne peut attribuer à un seul facteur et encore moins à un seul homme, Jean Lesage, la paternité de la transformation profonde de la société québécoise. (...) Mais parce que les effets politiques de la

transformation sociale ont été concrétisés en majeure partie sous Jean Lesage, le crédit lui revient de droit parce qu'il a su lire les signes des temps et que le courage et la volonté politiques ne lui ont pas fait défaut.

Jean Lesage n'était pourtant pas un visionnaire, ni un réformateur-né, encore moins un révolutionnaire. On peut même soutenir qu'il a été l'auteur de plusieurs réformes qu'à l'origine il ne souhaitait pas, qu'il appréhendait même. Par exemple il s'est littéralement fait imposer par René Lévesque l'étatisation du réseau hydro-électrique et c'est contre ses convictions qu'il a créé un ministère de l'Éducation et accordé le droit de grève dans les secteurs public et parapublic.

Mais Jean Lesage était un sage politique et par-dessus tout un grand démocrate. Il s'était entouré d'une brochette de ministres imaginatifs, innovateurs, audacieux, mais aussi de collègues plus prudents et conservateurs qui faisaient contrepoids; il a eu le génie de tenir ensemble cette équipe hétérogène qui reflétait bien les tendances divergentes du Québec de l'époque, mais surtout de discerner que les premiers traduisaient mieux la réalité nouvelle que les seconds avec lesquels il avait peut-être plus d'affinités idéologiques.

(...) L'Histoire dira peut-être que le plus grand mérite de Jean Lesage aura été de commencer à traduire dans la réalité politique québécoise les moeurs démocratiques qu'un Georges-Émile LaPalme avait courageusement insérées dans le Parti libéral dans les années cinquante.

Cela seul aurait fait de Jean Lesage un grand Premier ministre. Avec tout le reste il aura probablement été le plus grand depuis la Confédération.

Marcel Adam

LE NOUVELLISTE

Un grand premier ministre

M. Lesage avec son "Maître chez nous" avait été le premier à parler de l'Etat du Québec. Tout en demeurant profondément attaché au fédéralisme, il s'est appliqué à donner à sa province une présence et une stature sur la scène internationale. C'est sous sa gouverne que le Québec a établi, dans plusieurs pays, des délégations générales qui, sans avoir l'importance et le prestige d'ambassades, accordaient à notre province un statut privilégié.

M. Lesage a mis en place de nombreux mécanismes qui devaient faire du Québec un Etat moderne. Parmi ses grandes réalisations, soulignons la réforme de l'éducation, la création de l'Hydro-Québec, de la Société générale de financement, de la Caisse de dépôt et de placement, etc...

M. Lesage s'était opposé à certaines réformes. N'avait-il pas déjà déclaré qu'il n'y aurait jamais de ministère de l'Éducation au Québec? Au début, il ne voyait pas tellement d'un bon oeil la fameuse nationalisation de l'électricité préconisée par son ministre de l'Énergie et des Ressources, M. René Lévesque. Néanmoins, il savait, non seulement se rallier, mais, en plus, accepter les idées des autres au point d'en faire les siennes, et même d'en retirer un mérite que d'autres trouvaient exagéré.

Formé à l'école des Mackenzie King et des Saint-Laurent, M. Lesage s'est avéré un rude négociateur avec le gouvernement central. Il possédait toujours de fortes cartes dans son jeu lorsqu'il s'amenait à Ottawa. C'est sans aucun doute le premier ministre du Québec qui a obtenu le plus du gouvernement fédéral.

M. Lesage était essentiellement un homme de pouvoir. De 1960 à 1966, à titre de Premier ministre, il a réussi avec une étonnante facilité à conserver une grande cohésion dans son équipe. Il était un patron fort et respecté.

Toutefois, lorsqu'il perdit le pouvoir alors que la population lui reprochait ses manies de grands, il s'est avéré un chef d'Opposition souvent désespéré et, pour tout dire, pas toujours intéressé. La belle cohésion et la belle unanimité du début de la Révolution tranquille ne tardèrent pas à s'effriter. Ne contrôlant plus, ou plus difficilement, ses troupes, M. Lesage décida de se retirer en 1970, cela au grand regret de tous ceux qui l'avaient aimé et admiré.

M. Lesage passera sûrement à l'histoire. Son œuvre lui survivra. Nous nous inclinons avec respect et admiration devant la dépouille de cet homme d'honneur et de bien qui fut l'un des plus grands premiers ministres que le Québec ait connus.

Sylvio Saint-Amant

DOCUMENT

Le budget 1981 de la ville de Sherbrooke

NDLR Voici la deuxième partie du texte du discours prononcé par le maire Jacques O'Bready lors de la présentation du budget de la ville de Sherbrooke pour l'année 1981. Les sous-titres sont de La Tribune.

Imaginez-vous assis dans un fauteuil d'élu à la veille d'entreprendre la préparation de votre budget pour une année donnée lorsqu'on vous sert cette information. Là, ce n'est plus une question de dépenses trop élevées mais, contrairement à ce qui arrive à peu près partout, ce sont vos revenus qui baissent.

C'est alors sans grand enthousiasme que vous entreprenez l'étude dudit budget mais aussi sans doute, c'est avec le ferme propos de bien scruter les dépenses.

Et c'est ce que nous avons fait, je vous l'assure!

Passons à cette autre contrainte très locale celle-là aussi, des infrastructures qu'il nous a fallu et qu'il nous faut encore rénover de façon substantielle pour quelques années.

LE SERVICE DE LA DETTE

L'influence de ces dépenses, qu'il nous faut financer à long terme bien sûr, est grande sur notre budget.

Le service de la dette représente en effet quelque 22.9% du budget total de la Ville pour l'année 1981.

Ce chiffre de 22.9% nous montre l'importance du coût du service de la dette de la ville par rapport à l'ensemble des dépenses municipales pour une année donnée et devrait aussi nous faire apprécier tous les travaux majeurs que nous avons eu à entreprendre ces dernières années: les millions de dollars qui ont été investis dans les infrastructures du parc industriel, à travers pratiquement tout le sous-sol sherbrookoise, les gigantesques travaux d'aqueduc et d'égouts menés par votre conseil ces dernières années qui ne sont probablement pas visibles aux yeux de tous, mais qui n'en sont pas moins appréciables, bien sûr, réfection et/ou reconstruction de ponts, de viaducs, de terrains de stationnement; le réaménagement du centre-ville et de sa marquise; l'organisation systé-

matique des parcs de quartiers; une participation au programme d'amélioration de quartier; les engagements en voie de se concrétiser face au stade Amédée Roy et à l'aréna Ivan Dugré.

L'importance de ce même chiffre de 22.9% du coût de la dette par rapport au budget des dépenses totales 1981 nous a frappés, nous du conseil, il faut vous le dire, mais j'ajoute que cette importance n'est pas nouvelle à nos yeux.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a quelques années nous avons instauré le système de la dépense à même les budgets d'opérations de certains travaux de renouvellement de rues et de trottoirs.

Cette procédure nous permet maintenant de réaliser des travaux sans encourir les frais, aujourd'hui très onéreux, d'un financement à long terme.

De plus, il est bon de le reconnaître ici, ce processus de financement nous apparaît plus compatible avec la nature même des travaux en cause, soit celle du renouvellement de certains équipements qui ont déjà été payés une première fois par le biais d'un financement à long terme.

LA REFORME FISCALE

Je parlais des conditions spécifiques à Sherbrooke sous lesquelles le conseil avait eu à préparer son budget 1981.

L'impact de la réforme fiscale à Sherbrooke est une autre de ces circonstances très déterminantes dans le dossier de préparation du budget de Sherbrooke.

La réforme fiscale nous a valu, en 1980, un en-lieu de taxes de \$3.8 millions.

Le champ scolaire transféré équivalait pour nous, en 1981, à \$8,732,540 dont \$5,400,000 ont été effectivement récupérés, nous laissant un champ libre de \$3,332,540 soit l'équivalent de \$0.45 du \$100 d'évaluation imposable.

Par ailleurs, la perte de revenus de la taxe de vente représentait une diminution de \$6.5 millions de nos revenus, pendant que l'élimination des subventions entraînait une perte de \$1.1 million.

Notre augmentation nette est

donc, pour l'année 1980, de \$1.6 million sur 1979.

Mais comme le champ foncier scolaire ouvert est supérieur à ce que nous avons occupé, il nous est loisible de l'occuper un peu plus totalement en 1981 et nous verrons tout à l'heure ce que le Conseil entend occuper de ce champ pour 1981.

Toujours relativement à la réforme fiscale, je dois rappeler que nos sources privilégiées de revenus sont maintenant la taxe foncière et la taxe d'affaires puisque la taxe de vente est par cette réforme entre les mains du gouvernement du Québec.

Dû au caractère de "ville de services" de Sherbrooke, il faut comprendre que notre ville est avantagée par la réforme en ce sens que les gouvernements sont en voie de devenir de "bons citoyens". Encore là, cependant, il reste du chemin à faire puisque le Gouvernement du Québec n'a versé qu'au début d'octobre ses en-lieux de taxes pour 1980 et encore que dans une proportion de 90% de sa dette. Imaginez la perte d'intérêts pour la Ville sur des montants frisant le \$5 millions.

Toutefois, dans l'intervalle, le fardeau fiscal tombe sur les épaules du citoyen appartenant au secteur résidentiel.

L'HYDRO-SHERBROOKE

Toujours dans le contexte des contraintes spécifiques à Sherbrooke, il faut maintenant parler du dossier de l'Hydro-Sherbrooke, quitte à sembler être hors sujet pour quelques instants.

Sherbrooke possède un réseau de production et de distribution d'électricité depuis le début du siècle.

Dans la poursuite de sa démarche de nationalisation des réseaux au Québec, l'actuel gouvernement veut acquérir notre réseau par ailleurs en fort bon état, pour sa valeur dépréciée aux livres, ainsi que la loi qui a été adoptée lui permet de procéder plutôt qu'en payant un prix basé sur la valeur économique ou valeur de rendement.

Entre temps, par une loi qu'il a lui-même édictée, le gouvernement fixe tout à la fois notre prix d'achat d'électricité et notre prix de vente aux consommateurs locaux et des environs.

Cette procédure compromet

notre principe administratif local portant sur la contribution de ce service municipal à l'ensemble des revenus de la Ville.

Effectivement, pour l'année 1981, la contribution normale de l'Hydro-Sherbrooke aux fonds généraux de la Ville sera de \$2 millions moins qu'escompté.

Toutefois, cette somme d'argent nous est nécessaire pour un fonctionnement normal des services municipaux.

Et la seule alternative que nous avons c'est de demander aux contribuables sherbrookoises de compenser pour cette perte qui nous est occasionnée par les abonnés de tout le réseau.

Les Sherbrookoises représentent alors 74.4% des ventes du réseau, nous demandons à la population locale de compenser cette perte municipale en toute proportion.

Ainsi, 74.4% des \$2 millions que nous voulons retrouver représentent \$1,488,000.

Transposé en taxe foncière par la proportion \$1,488,000 sur \$737,900,000 (la valeur foncière imposable) le résultat nous permet de découvrir quel effort fiscal particulier le contribuable sherbrookoise doit consentir pour compenser cette perte.

Cet effort au niveau de la taxe foncière devra être, pour cette seule fin, de \$0.20 du \$100 d'évaluation.

C'est en tenant compte de la conjoncture actuelle qui régit notre service par suite des décisions de Québec qu'une telle décision a dû être prise.

A la décharge du contribuable local toutefois, il faut rappeler que ce montant d'argent que nous avons cherché dans ses goussets par le biais de la taxe foncière, il l'avait lui-même économisé en substance par la réduction des tarifs d'électricité aux consommateurs édicté plus tôt cette année par le gouvernement du Québec.

En moyenne, un abonné de l'Hydro-Sherbrooke économise de la sorte, maintenant, quelque \$25 annuellement s'il est du secteur résidentiel (son économie atteint même \$85 par année s'il se chauffe à l'électricité). Un commerçant pourra économiser en moyenne de \$350 à \$400 par année grâce à cette baisse des tarifs.

Si le gouvernement du Québec avait voulu comprendre la justesse de notre argumentation relative à une tarification spéciale de redistributeur pour l'Hydro-Sherbrooke plutôt que l'actuelle tarification de grand consommateur, ce que nous ne sommes pas du tout, alors le contribuable sherbrookoise ne ferait pas les frais de cette taxe foncière particulière de \$0.20 du \$100!

Un dernier mot sur ce point: nous n'abandonnons pas espoir que le gouvernement du Québec et l'Hydro-Québec se rendront éventuellement à notre argumentation.

Dans le même sens, nous escomptons certes ne pas avoir à nous présenter un jour devant la Commission fédérale des cartels pour nous plaindre de l'attitude intransigente de l'Hydro-Québec dans le dossier qui nous intéresse.

Entre-temps, le contribuable local doit assumer ce manque à gagner de la Ville de Sherbrooke pendant que l'abonné de l'Hydro-Sherbrooke à l'extérieur des limites n'a évidemment pas ni ce souci, ni cette responsabilité quoique l'ensemble de ces abonnés "non-sherbrookoises" économiseront en 1981 plus de \$500,000.

Mais laissons ce point que d'autres occasions me permettront d'aborder plus à fond et revenons à notre question, le budget d'opérations de la Ville pour l'année 1981.

LES SERVICES ADDITIONNELS

Cela nous permettra de mieux voir et comprendre ce que Sherbrooke devra déboursier pour le simple maintien de la qualité et de la quantité de ses services en 1981, puisque l'addition de nouveaux services ne représente qu'un déboursé de \$144,000 ou 3.23% des coûts additionnels de \$4,461,166 enregistrés pour 1981.

Quels sont ces services additionnels me demanderez-vous?

Au risque d'allonger une intervention déjà beaucoup plus longue que ce que je suis permis jusqu'à ce jour, je vous énumère simplement ces postes nouveaux, tous portant sur du personnel nouveau:

-Au commissariat industriel, engagement d'un commissaire adjoint;

-Aux services récréatifs et communautaires, engagement d'un téléphoniste, d'un agent d'information, d'une secrétaire pour programme, et de frais de mise en place du service.

-Au service de l'évaluation, engagement d'un aide-évaluateur.

LES DEPENSES

Les dépenses de la Ville pour 1981 sont les suivantes:

- Administration générale: \$7,065,952 ou 14.80% du budget total 1981;
- Sécurité publique: \$10,213,475 ou 21.40% du budget 81;
- Transport routier: \$6,792,025 ou 14.22% du budget 81;
- Hygiène du milieu: \$3,082,200 ou 6.46% du budget 81;
- Santé et bien-être: \$195,040 ou 0.41% du budget 81;
- Urbanisme "mise en valeur du territoire": 205,950 ou 2.53% du budget de l'année;
- Loisirs et culture: \$4,126,580 ou 8.64% du budget;
- Autres activités: \$4,120,000 ou 8.63% du budget;
- Service de la dette: \$10,941,011 ou 22.91% du budget total de l'année 1981;
- Le total des dépenses de la section des activités municipales atteint \$47,747,333 soit une hausse de \$4,461,166, comme déjà indiquée, par rapport à l'an passé ou, exprimée en terme de pourcentage, une majoration de 10.30%. Le tableau en annexe A vous fournit l'analyse par objet de dépenses de l'augmentation précitée.

En incluant les dépenses de l'Hydro-Sherbrooke à ces prévisions pour 1981, nous atteignons le grand total des dépenses municipales de \$79,921,033.

Sans reprendre en détail ce que j'ai déjà dit aujourd'hui sur le sujet, je rappelle qu'au niveau des dépenses de l'année 1981, que l'inflation, les hausses salariales, les coûts toujours plus élevés des produits que nous utilisons expliquent les augmentations de dépenses que nous devons enregistrer pour 1981.

Par ailleurs, les services additionnels autorisés pour 1981 entraînent qu'une dépense de \$144,000, soit un pourcentage de trois dixièmes de un pour cent du total des dépenses pour l'ensemble de l'année, ce qui démontre bien que ces additions de 1981 ne sont pas bien significatives, moralement parlant.

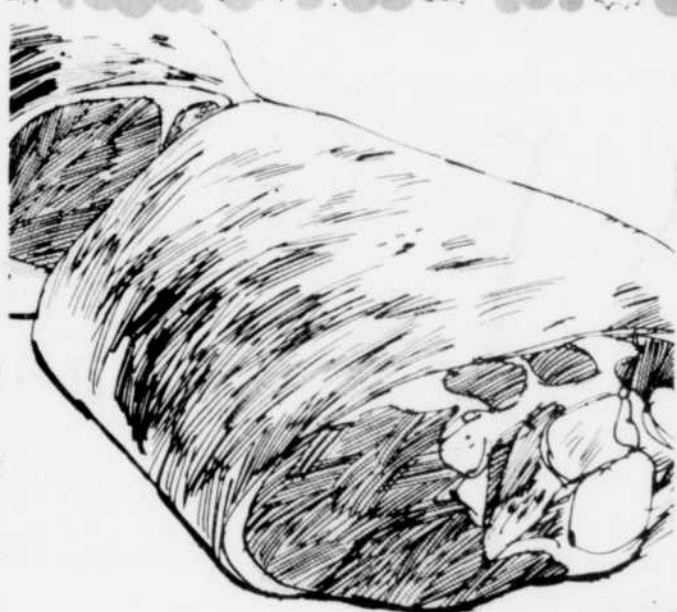
(à suivre)

Les Fêtes, chez nous:



**DINDES
FLAMINGO
SURGELÉES**
CATÉGORIE CANADA "A"

20 LB ET PLUS	Le kg	1.⁹⁴
	La Lb	.88
14 LB ET MOINS	Le kg	2.¹⁶
	La Lb	.98



**JARRETS DE
PORC**
PRODUIT
DÉCONGÉLÉ

Le kg	1.⁰⁸
La Lb	.49



**OIES
SURGELÉES**
CATÉGORIE
CANADA "A"

Le kg	3.⁷³
La Lb	1.⁶⁹



**TOURTIÈRE
FRAÎCHE
STEINBERG**
PQT DE 500 g

1.49



**JAMBON
DÉOSSÉ
OLDE
FASHIONED
SCHNEIDER**
(SUPERMARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT)

Le kg	10.¹⁰
La Lb	4.⁵⁸



**PASTRAMI
BAS DE
RONDE
COORSH**
(SUPERMARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT)

Le kg	9.⁸⁸
La Lb	4.⁴⁸



**FROMAGE
BRIE DE
VAUDREUIL**
(SUPERMARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT)

Le kg	8.⁵⁵
La Lb	3.⁸⁸

**ASSIETTES DE
CARTON
BLANCHES
DIXIE**
9" - PQT DE 40

1.09

**PILES ROBUSTES
RAY-O-VAC**
9 VOLTS CARRÉE
PIÈCE
C OU D - PQT DE 2

1.39
1.99
AA - PQT DE 4

**SACS À ORDURES
STEINBERG**
26"X36"
PQT DE 10

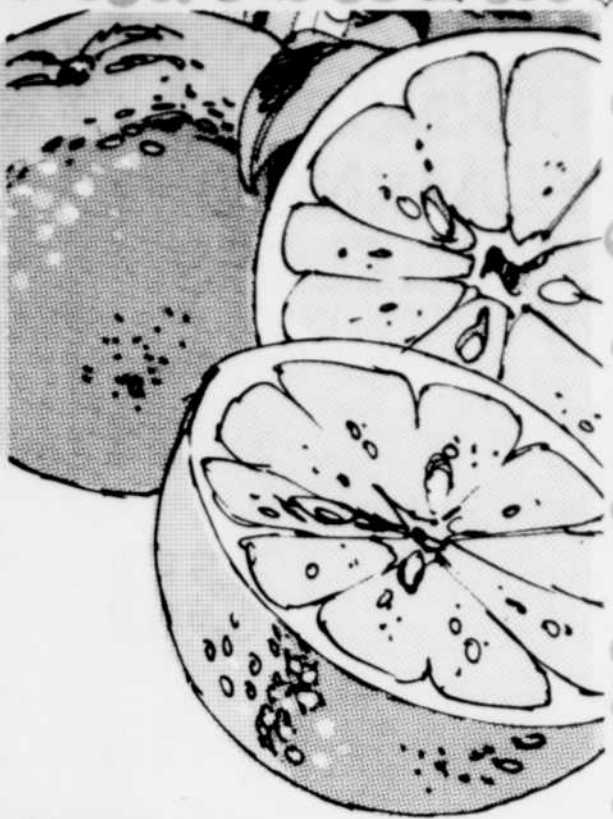
1.09



c'est bien spécial!

Pour des fêtes réussies, mettez Steinberg de la partie!

Avant que les premiers invités s'annoncent, assurez-vous d'avoir toutes les boules, lumières et décorations pour égayer votre demeure, les papiers, choux et rubans pour vos cadeaux et tous ces menus articles qui donneront un joyeux cachet à votre table de réception. Mais s'il vous en manque, ne vous en faites pas Steinberg est là. Passez nous voir. Vous trouverez sans problème tout ce que vous cherchez.



ORANGES
NAVEL
SUNKIST
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 113
LA DOUZ

PIÈCE
1.20 .10



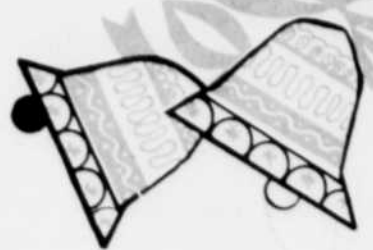
BROCOLI
DES E.U.
GROS FORMAT 14
LA BOTTE

.98



CHRYSANTHÈMES
POT DE 6"

4.98



**Des heures de
joyeux magasinage
en plus.... Profitez-en!**

Jusqu'au 23 décembre votre super-
marché Steinberg ouvre jusqu'à 21h
tous les soirs.



Mercredi 24 décembre:
fermeture à 18h.

Vendredi 26 décembre:
ouverture de 13h à 21h.

Samedi 27 décembre:
fermeture à 17h.



CAFÉ MOULU
CHASE &
SANBORN
MOUTURE TOUT
USAGE - SAC DE 1 LB

2.78



BOISSONS
GAZEUSES
ICE CASTLE
AU CHOIX
CAISSE DE 24 BTES
DE 10 OZ LIQ.

4.69



BISCUITS
PEEK FREANS
AU CHOIX
SAC DE 400 g

1.29



GÂTEAUX AUX
FRUITS DELUXE
STEINBERG

1 LB 2.19
2 LB CARRE 4.29

BETTERAVES MARINÉES
ORCHARD KING
POT DE 24 OZ LIQ.

.99

CRÈME SURE
DELISLE
CONT. DE 250 mL

.63

DÉSODORISANT
EN BLOC
AIR CARE
AU CHOIX
POT DE 200 g

.99

COMBUSTIBLE
À FONDUE
MARCO
BOUT. DE 450 mL

.99

POINTES D'ASPERGES
ORCHARD KING
BTE DE 12 OZ LIQ.

1.54

MANDARINES
STEINBERG
BTE DE 10 OZ LIQ.

.73

BOISSON POTAGÈRE
STEINBERG
BTE DE 48 OZ LIQ.

.94

FROMAGE À LA CRÈME
PHILADELPHIA
ORDINAIRE OU FOUETTÉ
POT DE 250 g

1.22

LAIT DE POULE
BORDEN
BTE DE 32 OZ LIQ.

1.92

JUS D'ORANGE
SURGELÉ CONCENTRÉ
MINUTE MAID
BTE DE 12 1/2 OZ LIQ.

.99

GARNITURE FOUETTÉE SURGELÉE
COOL WHIP
CONT. DE 500 mL

.89

SERVIETTES DE PAPIER
STEINBERG
1 ÉPAISSEUR, BLANCHES OU ARC-EN-CIEL
POT DE 240

1.59

PARTICUBES
NATURE
VACHE QUI RIT
POT DE 4 OZ

1.14

GELÉES
EN POUDRE
STEINBERG
SAVEURS AU CHOIX
POT DE 3 OZ

.34

PEPSI-COLA
MAXI CAISSE DE 6 BOUT. CONSIGNÉES
DE 750 mL
DÉPÔT EN SUS.

2.29



Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des supermarchés mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

La finance

Le Bloc Vibré: une entreprise qui a bien su s'adapter aux nouvelles exigences du marché

par Léon Dion

SHERBROOKE — "J'admire beaucoup mon père (Charles Castonguay) pour ce qu'il a fait. Il voyait à tout, c'était le genre d'homme orchestre. Mais s'il fallait qu'on gère l'entreprise aujourd'hui selon son ancienne méthode, je doute qu'on réussirait à passer au travers", avoue M. Bertin Castonguay, vice-président de l'entreprise Le Bloc Vibré Inc.

Autres temps, autres mœurs. Comme la grande entreprise, la PME doit se fixer des objectifs à long terme, rationaliser les opé-

nement un exemple de la présente génération avec des méthodes de gestion plus sophistiquées. Ils ont entrepris un pro-

peut encore produire quelque 7.500 blocs par jour. Mais ce n'est qu'une partie de leur nouvelle gamme de produits.

Ils vendent aussi de la brique de béton à deux couleurs (moins chère que la brique ordinaire), des enclos pour les porcheries, des dalles à pavé et à patio, silos de ferme, etc. Il s'agit d'offrir à l'expert en maçonnerie tout ce dont il a besoin dans ses travaux, d'être un centre de fourniture.

Après les années fastes et le boom de la construction du début des années '70 (les polyvalentes consommaient beaucoup de blocs), Le Bloc Vibré a dû repenser sa production, et surtout la diversifier. L'achat d'une autre entreprise à Trois-Rivières cette année s'inscrit dans cette ligne. Réjean Castonguay a d'ailleurs déménagé à Trois-Rivières pour une période indéterminée pour superviser le démarrage.

Avec les installations de Trois-Rivières, on produit des choses qu'on ne pouvait faire à Sherbrooke, et vice-versa. Cela a augmenté la



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le Bloc Vibré, de Sherbrooke, s'est attaqué résolument à la tâche de diversifier ses produits qui se vendent dans les secteurs commercial, industriel, résidentiel ou de construction publique. L'acquisition de d'autres installations à Trois-Rivières, c'est un pas vers une entreprise d'envergure provinciale, explique Bertin Castonguay, vice-président.

gamme des produits. Pourquoi ne pas avoir agrandi les installations de Sherbrooke? Bertin explique qu'il aurait fallu dépenser

des sommes importantes pour relocaliser l'entreprise, parce que l'espace aurait définitivement manqué sur la rue Panneton. De

plus, en achetant les installations de Trois-Rivières (des investissements de l'ordre de \$780.000), l'entreprise s'attachait ni plus ni moins un autre marché régional du même coup.

Comme ex-président provincial de l'Association des producteurs de blocs de béton du Québec, Bertin a perçu une vue d'ensemble de cette industrie qui groupe environ une trentaine d'usines au Québec. Dans presque tous ces cas, on dessert surtout un marché régional, étant donné les coûts de transport des produits.

Mais Le Bloc Vibré vise plus grand. "L'acquisition de Trois-Rivières, c'est un pas vers une entreprise d'envergure provinciale", note Bertin. On veut encore grandir.

Bertin avait fait le saut avec son père après son frère Réjean en '73, une "année impossible", où on n'arrivait pas à répondre à la demande. C'était la période faste, avant le creux de plus tard et la remise en question.

"Nous avons toujours été une organisation en con-

stante évolution. Nous nous sommes jamais vraiment stabilisés", note le vice-président.

L'entreprise Le Bloc Vibré a en fait été créée en 1950 (le nom provient du processus de vibration utilisé dans la fabrication du bloc). Six mois après le démarrage, M. Charles Castonguay, un entrepreneur en maçonnerie qui faisait également de la maçonnerie et des travaux routiers, joignait les trois hommes d'affaires qui avaient démarré le tout.

L'expansion, ça exige de courir des risques. "Nous jouons notre chemise régulièrement", avoue Bertin sur un ton assez calme dans la note du personnage. Il y a eu des nuits blanches, mais le défi en vaut la peine.

Dans le secteur des blocs, dalles et briques de béton, on traverse une période peu active dans les mois de décembre, janvier et février. Habituellement Le Bloc Vibré de Sherbrooke emploie quelque 35 employés syndiqués à la CSN.

Quelques employés ont travaillé cette année pour

fabriquer des enclos de béton pour porcheries, une nouvelle production. C'est avec l'aide de chercheurs de l'Université de Sherbrooke que l'étude sur ce produit a pu être complétée. Le purin de porc contribue à la rouille des enclos de métal, qui ne durent pas longtemps. Le béton résisterait mieux.



Me Guy Poliquin

Monsieur Raymond-Marie Tremblay, président de l'Association des Propriétaires d'Autobus du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de Me Guy Poliquin à titre de vice-président et conseiller juridique de cette association.

Me Poliquin est membre de l'Ordre des Barreaux du Québec, de l'Ordre des Avocats du Québec et de l'Ordre des Juristes du Québec. Il a travaillé pendant quelques années dans le secteur du transport routier.

N-37751

DOSSIER ENTREPRISE

raisons, et ses dirigeants ont tout intérêt à s'entourer de conseillers, et d'hommes clés.

La gestion au petit bonheur fait place de plus en plus à la planification, même dans les entreprises dites familiales. Bertin et Réjean Castonguay, deux fils de Charles, sont certai-

gramme d'investissements pour diversifier la gamme des produits du Bloc Vibré, et cesser ainsi d'être à la merci du cycle du marché de la construction neuve.

Bien des gens identifient Le Bloc Vibré avec la production du bloc de béton traditionnel. Le Bloc Vibré a effectivement produit, et

Taux d'intérêt record de 21.5% aux E.-U.

NEW YORK (Reuter-AFP) — La Citibank, deuxième banque des États-Unis, a adopté, vendredi, un taux d'intérêt record.

Elle a fait passer son taux préférentiel de 21 pour cent à 21,5 pour cent, alors que le taux précédent n'était en existence que depuis

quatre jours.

Ce taux d'intérêt a été relevé à cinq reprises jusqu'à présent ce mois-ci, passant de 17,75 pour cent à

21,5 pour cent.

La plupart des grandes banques américaines ont rapidement suivi, cet

exemple et ont, en conséquence, porté leurs taux d'intérêt de base au niveau record de 21,5 pour cent.

Cette poursuite de l'escalade des taux d'intérêt — qui n'est pas terminée selon le secrétaire au Trésor désigné, M. Donald T. Regan — suscite un nombre

croissant de critiques dans le monde des affaires, en particulier de la part des petites et moyennes entreprises.

Celles-ci, de par leur surfaces limitées, sont en effet les plus pénalisées par la hausse du "prime rate".

Comme pour se défendre des critiques qui pourraient leur être adressées, le président de l'Association des banquiers américains, M. Lee Gunderson, a affirmé publiquement, jeudi, que ceux-ci n'ont aucune responsabilité dans l'escalade actuelle des taux d'intérêt.

Le véritable responsable, a-t-il ajouté en substance, c'est avant tout l'inflation provoquée par les déficits budgétaires et qui amène la Réserve fédérale à suivre, à juste titre, une politique monétaire stricte.

Chrysler cherche à obtenir \$400 millions supplémentaires

NEW YORK (AFP) — Le conseil de direction de Chrysler réuni jeudi à New York a approuvé un plan de redressement qui sera soumis prochainement aux

autorités fédérales afin d'obtenir \$400 millions supplémentaires de crédits garantis par le gouvernement.

En donnant les résultats

de cette réunion, M. Wendell Larsen, porte-parole de Chrysler, a indiqué que le constructeur automobile s'attendait à enregistrer des pertes de \$200 millions

pour le dernier trimestre 1980. Cela porterait le déficit encouru cette année par Chrysler au montant record jamais enregistré par aucune compagnie américaine

de \$1,7 milliard.

Le plan de redressement vise à réduire de près de \$1,5 milliard les dépenses de Chrysler au cours des

vingt prochains mois. Il prévoit notamment des concessions de la part des syndicats qui devraient permettre une économie de \$600 millions d'ici septembre 1982.

M. Douglas Fraser, président du syndicat de l'automobile était le seul membre du conseil de direction de Chrysler absent à la réunion de jeudi. Il a indiqué que ce plan qui remet en cause un accord salarial en vigueur devrait être examiné par le conseil syndical de Chrysler composé de 300 délégués syndicaux.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Le gouvernement s'est refusé récemment à accorder une nouvelle tranche de crédit tant que Chrysler n'adopterait pas de mesures permettant d'envisager un rétablissement de l'équilibre financier à l'horizon 1983.

Chrysler a déjà utilisé \$800 millions sur le montant global de \$1,5 milliard d'assistance financière gouvernementale prévue par le Congrès.

Caisse de Beebe

L'actif dépasse le million

BEEBE — Au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 31

août, l'actif de la caisse populaire de Beebe a, pour la première

fois dans l'histoire de cette coopérative d'épargne et de crédit qui a été fondée en 1942 et qui regroupe 643 sociétaires, dépassé le million de dollars.

\$150,000 à la SODEQ

DRUMMONDVILLE (R.J.) — Les Caisse populaires Desjardins du Centre du Québec viennent de poser un geste concret dans le but de s'impliquer directement dans le développement économique de la région et favoriser du même coup le développement des petites et moyennes entreprises.

Associées depuis le tout début à l'initiative de créer une SODEQ (Société de développement des entreprises québécoises), les caisses populaires viennent en effet de remettre au comité

provisoire de la SODEQ un chèque au montant de \$150.000.

Cette somme constitue le premier versement d'une mise de fonds de la Fédération du Centre du Québec et de ses caisses populaires affiliées. L'investissement total de l'institution financière sera de \$300.000.

"Les caisses populaires du Centre du Québec sont heureuses de souscrire à cette initiative parce que c'est le signe évident d'une volonté des gens et des agents économiques de prendre en main le développement de notre région.

Renault augmente ses prix de 3%

PARIS (AP) — Les prix de tous les modèles de la gamme Renault seront majorés de trois pour cent à compter du 22 décembre, a annoncé vendredi la Régie nationale.

Cette décision suit de

près celle de Citroën d'augmenter ses prix de quatre pour cent en moyenne à compter du 15 décembre, et tout laisse supposer que Peugeot annoncera également des relevements de prix avant la fin de l'année.

Nos meilleurs Souhaits de JOYEUX NOËL de la direction et du personnel de

A.R. WILSON LTÉE

Entrepreneurs en plomberie, chauffage et ventilation

270, rue Dufferin — 569-2509 — Sherbrooke

61223

Nos meilleurs vœux de JOYEUX NOËL et BONNE HEUREUSE ANNÉE à tous nos clients et amis

Air climatisé

Carrier

430 sud, rue Wellington Sherbrooke

Tél.: 563-2454

HUSSMANN

VENTE et SERVICE

IBR

refrigeration inc.

61225

SERVICES PROFESSIONNELS

DUVAL, GAUTHIER & ASS. Inc.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

• Subvention
• Financement
• Diagnostic d'entreprise

819 - 563-7474

950, Haut-Bois, ROCK FOREST

MEILLEURS VOEUX

à l'occasion de NOËL et du JOUR DE L'AN

...merci de votre encouragement dans le passé

Rodrigue Tremblay
président

Nous espérons avoir le plaisir de vous servir à nouveau...

RODRIGUE TREMBLAY SHERBROOKE INC.
2540, rue Roy — 567-4527

DÉPÔT À TERME

*** CERTIFICAT * DE PLACEMENT GARANTI (sans frais)**

14 1/4 %

Pour 1 an
(Sujet à changement sans préavis)

Intérêt payé à échéance.

D'autres taux intéressants aussi à votre disposition. Consultez votre représentant ou téléphonez.

Actif: \$75.000.000.00

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHERBROOKE
2727 ouest, rue King, suite 100, Sherbrooke J1L 1C2
Tél.: (819) 566-6212
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Notes fiscales
Par **Gérald Tessier**

Frais de déménagement

Si vous avez déménagé d'une résidence sise au Canada où vous vivez habituellement pour venir occuper une autre résidence sise au Canada, alors vous avez peut-être droit à la déduction pour frais de déménagement.

Les contribuables qui peuvent se prévaloir de cette déduction sont des salariés, des personnes travaillant à leur propre compte (travailleurs autonomes) et, dans certains cas, des étudiants fréquentant une université, un collège ou tout autre établissement dispensant un enseignement de niveau post-secondaire.

Pour pouvoir réclamer cette déduction, le contribuable doit:

a) Avoir cessé d'exploiter une entreprise ou d'occuper un emploi à l'ancien endroit;

b) Avoir déménagé d'un ancien lieu de résidence situé au Canada afin d'aller occuper un emploi ou pour exploiter une entreprise, dans un autre endroit situé au Canada.

De plus, le déménagement doit permettre au contribuable de se rapprocher d'au moins 40 kilomètres (25 milles) de son nouveau lieu de travail ou d'affaires.

Les frais admissibles comprennent:

1) Les frais de déplacement engagés pour le déménagement du contribuable et des membres de sa maisonnée, y compris les montants raisonnables pour repas et logement lors du trajet;

2) Les frais de transport et d'entreposage des meubles du contribuable;

3) Les frais de repas et de logement, près de l'ancienne ou de la nouvelle résidence, engagés par le contribuable et les membres de sa maisonnée pendant une période maximale de 15 jours;

4) Les frais de résiliation du bail, s'il y a lieu, lorsque le contribuable était le locataire de son ancienne résidence;

5) Les frais relatifs à la vente de son ancienne résidence, y compris les frais de publicité, les honoraires d'un notaire ou d'un avocat, les commissions à son agent immobilier et la pénalité applicable en cas d'acquiescement de l'hypothèque avant son échéance;

6) Les frais juridiques relatifs à l'achat de la nouvelle résidence.

Les frais de déménagement admissibles doivent d'abord être déduits, dans l'année du déménagement, du revenu gagné au nouveau lieu de travail ou d'affaires, jusqu'à concurrence de ce revenu; tout excédent ne peut être déduit que d'un revenu semblable gagné au cours de l'année suivante et jusqu'à concurrence de ce revenu.

Lorsque l'employeur rembourse la totalité des frais de déménagement, le contribuable ne peut réclamer cette déduction. Toutefois, si l'employeur acquitte seulement une partie des frais, le contribuable peut déduire la partie non remboursée.

Il est très important de conserver tous les reçus ou pièces justificatives appuyant les dépenses réclamées. Le Ministère peut en exiger la production. De plus, le montant déductible au titre des frais de déménagement doit être raisonnable dans les circonstances et doit avoir été payé par le contribuable.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc.
Simoneau, Charpentier, Poulin,
Sarrazin & Associés, C.A.

TORONTO

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a progressé de façon soutenue après un départ hésitant, vendredi, et l'indice composé termine la semaine en hausse de 7.25 points à 2245.71.

Dix des 14 secteurs du marché ont consolidé leurs positions, l'immobilier-construction faisant un bond de 87.12 à 6236.04. A l'inverse, les transports perdent 31.67 à 2966.09.

AditPrc	14450	525	24	24	+1
Adit7/1p	150	535	35	35	+1
Adit10p	276	547	47	47	+1
Adit15p	300	547	51	51	+1
Adit20p	300	547	51	51	+1
Adit25p	300	547	51	51	+1
Adit30p	300	547	51	51	+1
Adit35p	300	547	51	51	+1
Adit40p	300	547	51	51	+1
Adit45p	300	547	51	51	+1
Adit50p	300	547	51	51	+1
Adit55p	300	547	51	51	+1
Adit60p	300	547	51	51	+1
Adit65p	300	547	51	51	+1
Adit70p	300	547	51	51	+1
Adit75p	300	547	51	51	+1
Adit80p	300	547	51	51	+1
Adit85p	300	547	51	51	+1
Adit90p	300	547	51	51	+1
Adit95p	300	547	51	51	+1
Adit100p	300	547	51	51	+1
Adit105p	300	547	51	51	+1
Adit110p	300	547	51	51	+1
Adit115p	300	547	51	51	+1
Adit120p	300	547	51	51	+1
Adit125p	300	547	51	51	+1
Adit130p	300	547	51	51	+1
Adit135p	300	547	51	51	+1
Adit140p	300	547	51	51	+1
Adit145p	300	547	51	51	+1
Adit150p	300	547	51	51	+1
Adit155p	300	547	51	51	+1
Adit160p	300	547	51	51	+1
Adit165p	300	547	51	51	+1
Adit170p	300	547	51	51	+1
Adit175p	300	547	51	51	+1
Adit180p	300	547	51	51	+1
Adit185p	300	547	51	51	+1
Adit190p	300	547	51	51	+1
Adit195p	300	547	51	51	+1
Adit200p	300	547	51	51	+1
Adit205p	300	547	51	51	+1
Adit210p	300	547	51	51	+1
Adit215p	300	547	51	51	+1
Adit220p	300	547	51	51	+1
Adit225p	300	547	51	51	+1
Adit230p	300	547	51	51	+1
Adit235p	300	547	51	51	+1
Adit240p	300	547	51	51	+1
Adit245p	300	547	51	51	+1
Adit250p	300	547	51	51	+1
Adit255p	300	547	51	51	+1
Adit260p	300	547	51	51	+1
Adit265p	300	547	51	51	+1
Adit270p	300	547	51	51	+1
Adit275p	300	547	51	51	+1
Adit280p	300	547	51	51	+1
Adit285p	300	547	51	51	+1
Adit290p	300	547	51	51	+1
Adit295p	300	547	51	51	+1
Adit300p	300	547	51	51	+1
Adit305p	300	547	51	51	+1
Adit310p	300	547	51	51	+1
Adit315p	300	547	51	51	+1
Adit320p	300	547	51	51	+1
Adit325p	300	547	51	51	+1
Adit330p	300	547	51	51	+1
Adit335p	300	547	51	51	+1
Adit340p	300	547	51	51	+1
Adit345p	300	547	51	51	+1
Adit350p	300	547	51	51	+1
Adit355p	300	547	51	51	+1
Adit360p	300	547	51	51	+1
Adit365p	300	547	51	51	+1
Adit370p	300	547	51	51	+1
Adit375p	300	547	51	51	+1
Adit380p	300	547	51	51	+1
Adit385p	300	547	51	51	+1
Adit390p	300	547	51	51	+1
Adit395p	300	547	51	51	+1
Adit400p	300	547	51	51	+1
Adit405p	300	547	51	51	+1
Adit410p	300	547	51	51	+1
Adit415p	300	547	51	51	+1
Adit420p	300	547	51	51	+1
Adit425p	300	547	51	51	+1
Adit430p	300	547	51	51	+1
Adit435p	300	547	51	51	+1
Adit440p	300	547	51	51	+1
Adit445p	300	547	51	51	+1
Adit450p	300	547	51	51	+1
Adit455p	300	547	51	51	+1
Adit460p	300	547	51	51	+1
Adit465p	300	547	51	51	+1
Adit470p	300	547	51	51	+1
Adit475p	300	547	51	51	+1
Adit480p	300	547	51	51	+1
Adit485p	300	547	51	51	+1
Adit490p	300	547	51	51	+1
Adit495p	300	547	51	51	+1
Adit500p	300	547	51	51	+1
Adit505p	300	547	51	51	+1
Adit510p	300	547	51	51	+1
Adit515p	300	547	51	51	+1
Adit520p	300	547	51	51	+1
Adit525p	300	547	51	51	+1
Adit530p	300	547	51	51	+1
Adit535p	300	547	51	51	+1
Adit540p	300	547	51	51	+1
Adit545p	300	547	51	51	+1
Adit550p	300	547	51	51	+1
Adit555p	300	547	51	51	+1
Adit560p	300	547	51	51	+1
Adit565p	300	547	51	51	+1
Adit570p	300	547	51	51	+1
Adit575p	300	547	51	51	+1
Adit580p	300	547	51	51	+1
Adit585p	300	547	51	51	+1
Adit590p	300	547	51	51	+1
Adit595p	300	547	51	51	+1
Adit600p	300	547	51	51	+1
Adit605p	300	547	51	51	+1
Adit610p	300	547	51	51	+1
Adit615p	300	547	51	51	+1
Adit620p	300	547	51	51	+1
Adit625p	300	547	51	51	+1
Adit630p	300	547	51	51	+1
Adit635p	300	547	51	51	+1
Adit640p	300	547	51	51	+1
Adit645p	300	547	51	51	+1
Adit650p	300	547	51	51	+1
Adit655p	300	547	51	51	+1
Adit660p	300	547	51	51	+1
Adit665p	300	547	51	51	+1
Adit670p	300	547	51	51	+1
Adit675p	300	547	51	51	+1
Adit680p	300	547	51	51	+1
Adit685p	300	547	51	51	+1
Adit690p	300	547	51	51	+1
Adit695p	300	547	51	51	+1
Adit700p	300	547	51	51	+1
Adit705p	300	547	51	51	+1
Adit710p	300	547	51	51	+1
Adit715p	300	547	51	51	+1
Adit720p	300	547	51	51	+1
Adit725p	300	547	51	51	+1
Adit730p	300	547	51	51	+1
Adit735p	300	547	51	51	+1
Adit740p	300	547	51	51	+1
Adit745p	300	547	51	51	+1
Adit750p	300	547	51	51	+1
Adit755p	300	547	51	51	+1
Adit760p	300	547	51	51	+1
Adit765p	300	547	51	51	+1
Adit770p	300	547	51	51	+1
Adit775p	300	547	51	51	+1
Adit780p	300	547	51	51	+1
Adit785p	300	547	51	51	+1
Adit790p	300	547	51	51	+1
Adit795p	300	547	51	51	+1
Adit800p	300	547	51	51	+1
Adit805p	300	547	51	51	+1
Adit810p	300	547	51	51	+1
Adit815p	300	547	51	51	+1
Adit820p	300	547	51	51	+1
Adit825p	300	547	51	51	+1
Adit830p	300	547	51	51	+1
Adit835p	300	547	51	51	+1
Adit840p	300	547	51	51	+1
Adit845p	300	547	51	51	+1
Adit850p	300	547	51	51	+1
Adit855p	300	547	51	51	+1
Adit860p	300	547	51	51	+1
Adit865p	300	547	51	51	+1
Adit870p	300	547	51	51	+1
Adit875p	300	547	51	51	+1
Adit880p	300	547	51	51	+1
Adit885p	300	547	51	51	+1
Adit890p	300	547	51	51	+1
Adit895p	300	547	51	51	+1
Adit900p	300	547	51	51	+1
Adit905p	300	547	51	51	+1
Adit910p	300	547	51	51	+1
Adit915p	300	547	51	51	+1
Adit920p	300	547	51	51	+1
Adit925p	300	547	51	51	+1
Adit930p	300	547	51	51	+1
Adit935p	300	547	51	51	+1
Adit940p	300	547	51	51	+1
Adit945p	300	547	51	51	+1
Adit950p	300	547	51	51	+1
Adit955p	300	547	51	51	+1
Adit960p	300	547	51	51	+1
Adit965p	300	547	51	51	+1
Adit970p	300	547	51	51	+1
Adit975p	300	547	51	51	+1
Adit980p	300	547	51	51	+1
Adit985p	300	547	51	51	+1
Adit990p	300	547	51	51	+1
Adit995p	300	547	51	51	+1
Adit1000p	300	547	51	51	+1

A tous nos amis et clients nous souhaitons
JOYEUX NOËL
BONNE et HEUREUSE ANNÉE
FORAGE BÉTON ARMÉ
avec mèches à diamant.
BEAUDRY ÉLECTRIQUE Ltée.
920, Boulevard Jacques-Cartier Nord
Tél.: 567-7005 — Sherbrooke

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR BOURSES

Bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement 1981-1982

Le ministère de l'Éducation du Québec offre, pour l'année universitaire 1981-1982, 1 500 bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement, pour une somme globale de 6 450 000 \$.

Le montant des bourses varie entre 4 500 \$ et 12 000 \$.

Ce programme de bourses est l'un des moyens mis en œuvre par le ministère de l'Éducation du Québec pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de 2e et 3e cycles, ainsi qu'à la recherche post-doctorale.

Concours
Maîtrise (B-1)
Environ 600 bourses de 4 500 \$ ouvert à toutes les disciplines.

Doctorat (B-2)
Environ 500 bourses de 6 500 \$ ouvert à toutes les disciplines.

Post-doctorat (B-3)
20 bourses de 10 000 \$ ouvert à toutes les disciplines.

Domaines
Arts (B-4), Jeunes administrateurs (A-3 et A-6), Transport (A-4), Énergie (A-7), Québec-Acadie (C-2), Stages parlementaires (D-1).

Dates limites:
- le 31 janvier 1981, pour les nouvelles demandes;
- le 1er mars 1981, pour les demandes de renouvellement.

Formules officielles:
- la Direction générale de l'enseignement supérieur, 1035, rue De La Chevrotière, 20e étage, Québec, G1R 5A5;
- les directions régionales du ministère de l'Éducation;
- les services d'aide aux étudiants des universités;
- les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger.

IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE LE DIRE...

*Tanti auguri di buon Natale
E di felice Anno Nuovo!*

Feliz Navidad y mejores suenos!

*Frohe Weihnachten
Und ein glückliches neues Jahr!*

*Merry Christmas and
Happy New Year!*

*Großes Glück und
gute Nacht!*

UN SEUL ENDROIT POUR L'EXPRIMER!

AUBERGE
DES GOUVERNEURS
SHERBROOKE
(Réservez dès maintenant pour la salle à manger)

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, SAMEDI 20 DECEMBRE 1980

Un mode d'épargne supérieur
13 1/2%
Nos certificats de dépôt garanti
Intérêt annuel. Période de 5 ans.

SHERBROOKE TRUST

MERCI
à tous nos CLIENTS et AMIS
de leur encouragement au cours de l'année qui s'achève...

NOS MEILLEURS VOEUX
à l'occasion de
NOËL et du NOUVEL AN

VITRERIE PITTSBURGH
Canada
Une division des Industries P.P.G. du Canada Ltée
1581, rue Denault — Sherbrooke — 567-4846

Joyeux Noël

à tous nos clients et amis

André Poulin, propr. et son personnel

PETROLES A. POULIN LTÉE
AGENT GULF
184, Wellington Sud — 569-2563 — Sherbrooke

Gulf
On est de service

SUPER SPECIAL
RCA

Prix sugg. \$899.95
SPEC.
699.00
Garantie 3 ans pièces et main-d'œuvre.

• Modèle GD688, 26 po. • 100% transistorisé • syntonisation électronique, etc.

Acceptons votre TV en échange.

Vaillancourt TV
1030 est, rue King
Sherbrooke,
Tél.: 567-4074

Ryan: le gouvernement attendra le printemps pour les élections

QUEBEC (PC) — Le chef libéral Claude Ryan croit que le gouvernement attendra au printemps pour déclencher des élections générales.

Il n'attache pas beaucoup d'importance aux rumeurs qui veulent que le gouvernement Lévesque fasse appel au peuple dès le mois de février.

"Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait en décider ainsi alors qu'il vient à peine d'invoquer le caractère d'urgence sur la question constitutionnelle pour repousser l'échéance de son mandat", a confié M. Ryan à quelques journalistes qu'il a rencontrés hier à son bureau. Le chef libéral qui retient plutôt les mois d'avril et de mai comme la période la plus probable pour ces élec-

tions, dit souhaiter néanmoins que ce scrutin ait lieu en février.

"Le plus tôt sera le mieux et pour le Parti libéral du Québec et pour la population."

M. Ryan a rappelé par ailleurs que son parti n'avait pas encore complété l'articulation de son programme politique.

Il va employer ses vacances des Fêtes à reviser le document de travail qui sera soumis au conseil général du parti, les 17 et 18 janvier, et qui sera ensuite retourné dans les comités pour étude avant d'être approuvé définitivement par un conseil général élargi

qui devrait se tenir, selon lui, en mars.

Session superflue

Cette sixième session du gouvernement Lévesque n'aura pas été très productive, a observé d'autre part le chef libéral.

Sans affirmer qu'elle a été totalement inutile, M. Ryan note que "nous avons passé la moitié du temps à discuter de la motion constitutionnelle et du message inaugural."

Pour lui, cette session s'est tenue dans une atmosphère de fin de mandat: pas de pièces législatives importantes sauf la réforme du Code civil en ce qui a trait au droit de la famille et encore, dit-il, il reste bien des raffinements à apporter à cette législation.

Il affirme encore que le projet de loi sur les économies d'énergie qui a été présenté à l'Assemblée était "très mal fait".

Le gouvernement a été continuellement sur la défensive, ajoute-t-il, et "nous, nous n'avons pas cherché à abuser de notre force".

Abordant les réalisations de son parti au cours de l'année, M. Ryan a déclaré que toutes les promesses ont maintenant été remplies.

Reprise de la session parlementaire à l'Assemblée nationale le 10 mars

QUEBEC (PC) — La session parlementaire, suspendue hier soir, reprendra le 10 mars, a indiqué vendredi le leader parlementaire du gouvernement à l'Assemblée nationale, le ministre Claude Charron.

Parmi les travaux qui seront alors soumis à l'attention des députés, il y aurait un projet de loi ou une motion reconnaissant le droit du Québec à l'autodétermination et proclamant le caractère distinctif de la société québécoise.

M. Charron a également soulevé l'hypothèse de la reprise du débat en troisième lecture sur le projet de loi 89, qui proclame un nouveau Code de la famille, à la condition que cette loi n'ait pas été adoptée définitivement tard hier soir.

Entretiens, des commissions parlementaires convoquées en février se pencheront sur l'étude du nouveau Code de la route, sur les perspectives de développement d'Hydro-Québec, sur l'édiction d'un nou-

veau décret dans l'industrie de la construction et sur l'étude du droit de grève dans les services publics. Quant au premier ministre, M. René Lévesque, il n'a pas écarté l'hypothèse d'une élection générale en février ou mars, en soulignant que n'importe laquelle date en 1981 était plausible pour un scrutin.

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX ADULTES TEMPS PLEIN ET GRATUITS LE STAGIAIRE PEUT RECEVOIR UNE ALLOCATION D'INFORMATION

SHERBROOKE

TITRE DU COURS	C*	DEBUT	DUREE (JRS)
FORMATION PROFESSIONNELLE (METIERS REGLEMENTES)			
Briqueteur-maçon	B	1981-01-05	80
Charpentier-menuisier (Eq. Charp. — Lect. Plans)	B	1981-01-05	80
FORMATION PROFESSIONNELLE			
Compositeur (machines électroniques)	A	1981-01-12	100
Lecture de plans (mécanique)	B	1981-01-05	30
Lecture de plans (soudure)	B	1981-01-19	30

C*: A = débutant B = perfectionnement

INSCRIPTION

CENTRES

FORMATION PROFESSIONNELLE (METIERS REGLEMENTES)

— Détenteur d'une carte d'apprenti en règle (Construction)

INSCRIPTION

A LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
639, rue 24 JUIN, SHERBROOKE
ou
AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUEBEC DE VOTRE LOCALITE

— Pour tous les autres

INSCRIPTION

AU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA DE VOTRE LOCALITE

FORMATION PROFESSIONNELLE

INSCRIPTION

AU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA DE VOTRE LOCALITE

REGLES D'ADMISSIBILITE

Etre âgé d'au moins 16 ans au 30 juin 1980.
Satisfaire aux exigences de chaque cours.
Ne pas avoir fréquenté régulièrement l'école depuis un (1) an.
L'apprenti n'est pas tenu à ce délai.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

(819) 569-9761

Interurbains acceptés

Matériel militaire: plus d'échanges avec la Grande-Bretagne

OTTAWA (PC) — Lors de leurs consultations de deux jours dans la capitale, les ministres de la Défense de Grande-Bretagne et du Canada ont discuté de l'élaboration commune de moyens de défense et de la possibilité d'augmenter les échanges de matériel militaire entre les deux pays, mais non point traité de la crise polonaise.

C'est ce qu'ont précisé les deux ministres, vendredi, au cours d'interviews.

Le ministre britannique, M. Francis Pym, a rappelé qu'il avait déjà été question de la crise polonaise, la semaine dernière, lors de la rencontre des pays membres de l'O.T.A.N., à Bruxelles.

Le ministre canadien, M. Gilles Lamontagne, a ajouté qu'ils avaient également étudié l'entraînement de militaires britanniques au Canada et de militaires canadiens en Grande-Bretagne. Il a été aussi question de l'augmentation des budgets militaires des deux pays.

Le Canada est sur le point d'atteindre l'objectif fixé par l'O.T.A.N., soit une progression annuelle jusqu'à trois pour cent du produit national brut. La Grande-Bretagne, pour sa part, croit pouvoir s'en approcher l'an prochain.

LE PROVENÇAL
Cuisine française
Ouvert tous les jours
5156, Boul. Bourque
Rock Forest
Ré.: (819) 864-9124

Meilleurs vœux à tous nos clients et sincères remerciements pour votre encouragement!

C'est chez
THERESE LAMBERT FLEURISTE

que vous trouverez de magnifiques arrangements floraux, des plantes pour toutes occasions.

562-5947
623, boulevard des Vétérans, Rock Forest

UNE EDUCATION SANS EGAL

Les Collèges Militaires vous offrent une éducation sans égal, une bourse d'études avantageuse ainsi qu'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif... un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus des Collèges couvre, entre autres: génie, sciences, mathématiques, lettres.

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend:

- 1- formation universitaire
- 2- conditionnement physique
- 3- formation de chef

Pour plus de précision concernant les Collèges Militaires, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes à la rubrique « Recrutement »).

IMBATTABLE LA VIE DANS LES FORCES

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

NOM _____
ÂGE _____ TEL _____
ADRESSE _____
Date limite d'inscription: 1^{er} février

NIVEAU SCOLAIRE _____

L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI A DES MILLIERS DE \$ A GAGNER. UN CONCOURS

FACILE — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63, et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.

PAYANT — Du lundi au vendredi, entre 7h.00 et 17h.00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint.

Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.

C'EST PAYANT D'ECOUTER

CHLT RADIO 63 en premier!

Participez au Concours L'ENVELOPPE BONI
CHLT Radio 63
25, rue Bryant
Sherbrooke, Québec
J1J 3Z5

L'enveloppe BONI CHLT

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Tél. _____

GAGNANTS DU CONCOURS

Mijaro Inc.

Voici la liste des gagnants du concours de dessins, organisé lors de l'ouverture officielle du Domaine Mijaro à St-Elie d'Orford.

- | | |
|------------------------------|---|
| Catégorie 3 à 5 ans | Ghislain Fortier, R.R. 1, boul. Horizon
Valérie Lacasse, 666, St-Pierre, Mag |
| Catégorie 6-7 ans | Nancy Provost, 1055, Princesse, Sherbrooke
Eric Côté, R.R. 1, Greenlay |
| Catégorie 8 à 10 ans | Sonia Prince, 1412, Denault, appt 2, Sherbrooke
Julie Foucault, 25, Racine, Bromptonville |
| Catégorie 11 à 14 ans | Marie-Pierre Nault, 47, Place Genest, appt 23, Sherbrooke
Martin Gagnon, 1441, St-Esprit, Sherbrooke |

A tous nous souhaitons

Joyeux Noël et Bonne Année

Mijaro Inc.

5553, boul. Bourque Rock Forest Tél.: 864-4253

Interdiction fatale mais temporaire

TORONTO (PC) — Pour M. Michael Howarth, directeur du Canadian Urea Foam Industry Council, l'interdiction temporaire de la mousse de formaldéhyde dans l'isolation des maisons "constitue un coup fatal à l'industrie".

Le plus bizarre de l'affaire, a souligné M. Howarth, vendredi, c'est que l'industrie de l'isolation n'a même pas été consultée avant que la décision soit prise d'interdire la formaldéhyde.

M. Howarth a affirmé, dans une interview téléphonique d'Ottawa, que l'inter-

diction pouvait signifier la mort de 500 entreprises et des pertes d'emplois pour 2.000 personnes.

L'interdiction, a rappelé Mme Jean Sattar, du ministère fédéral de la Santé, a été décrétée à cause des dangers pour la santé, comme des maux de tête, des irritations de la peau, des allergies, des difficultés respiratoires et des vomissements.

L'exposition à de grandes quantités de formaldéhyde a même causé le cancer du nez chez des rats et des souris.

Air-Canada: entente de principe conclue à la dernière minute

MONTREAL (PC) — Un accord de principe est intervenu entre les représentants syndicaux et la direction de Air Canada, écartant du même coup la grève des 3.500 agents de bord de la société aérienne, a annoncé, vendredi soir, le médiateur du gouvernement fédéral, M. K. Carson.

Le médiateur a indiqué que l'entente sera immédiatement soumise aux membres de l'Association des agents de bord.

M. Carson a ajouté qu'aucun détail de l'entente ne sera rendu public avant d'avoir été remis aux parties concernées.

"Je suis très heureux que la grève soit ainsi évitée", a-t-il dit.

L'entente de principe est survenue après une ronde de négociation de dernière chance, au cours de la journée d'hier (vendredi), entre la compagnie aérienne et l'Association canadienne des agents de bord, qui s'était amenée à cette rencontre avec un mandat de grève de 78 p.c. de ses 3.500 membres.

Une grève aurait réduit au strict minimum le nombre de vols durant la période très achalandée des Fêtes et chahuté sérieusement les projets de voyage de milliers de voyageurs.

Télé-Médec: aucune aide gouvernementale

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec a finalement décidé de ne pas se porter à l'aide de l'organisme de services d'urgence à domicile, Télé-Médec, dont la situation financière rend la survie impossible.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis La-ure, en conférence de presse.

Le ministre est mécontent de la façon dont est géré Télé-Médec et soutient qu'il en coûterait près de \$2 millions au réseau des affaires sociales pour l'ac-

quérir et le remettre sur pied.

En outre, le ministre considère que les services offerts actuellement dans la région de Montréal sont suffisants.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
2456 ouest, rue King
Machines à laver les tapis à la vapeur.
Agent autorisé Honda pour générateurs, pompes à eau, etc.
40715

'N'OUBLIEZ PAS DE COUPER LE GAZON!'

“Avec le directeur de notre caisse populaire, mon mari et moi, nous avons parlé d'épargne-logement... et d'aménagement de terrain!”

L'épargne-logement, à la caisse populaire, permet de réaliser, d'une façon profitable, votre rêve de devenir enfin propriétaire.

En adhérant à un plan d'épargne-logement, non seulement vous accumulez un bon capital, mais vous bénéficiez également d'intéressantes réductions d'impôts.

Les contributions à votre épargne-logement sont, en effet, déductibles de votre revenu imposable. Le 31 décembre est la date limite pour la contribution annuelle.

L'épargne-logement de la caisse populaire... comme si vous commenciez déjà à bâtir votre maison!

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire desjardins

Zellers Le monde des jouets

CADEAUX de dernière minute

La vente dure du samedi au mercredi, 20 au 24 décembre ou jusqu'à l'épuisement des stocks.



Au choix, A à H

1.97ch.



A. Trousse "R2D2" "Parker"
Personnage de la "Guerre des Étoiles" moulé, réaliste et facile à construire.
B. Trousse "C3PO" "Parker"
Construisez votre robot préféré à l'échelle.
C. Trousse "Darth Vader" "Parker"
Construisez un personnage de 11 1/2" de haut, sabre lumineux, bras mobile.
D. Livre à colorier "All-in-One"
448 pages remplies de vos personnages favoris "Hanna-Barbera"

E. Jeu de fléchettes "Grand"
Fléchettes en velcro sans pointes acérées qui collent par magie!
F. Vaisseau de combat "Irwin"
Train d'atterrissage "Astro" 3 points, fuselage acier, bille incassable.
G. Ensemble Jeep "Irwin"
Détails très réalistes, roues "Mag", barre anti-roulement.
H. "Chevy '57" "Irwin"
Châssis très résistant, pare-chocs métallisé, grille détaillée.



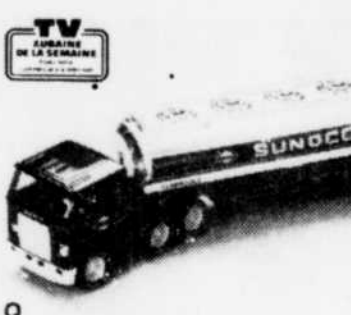
Au choix, I à P

2.97ch.



I. Remorques "L'il Brute" "Irwin"
Remorque moulée ultra robuste et ses accessoires.
J. Camion "Cab-Over-Mack" "Irwin"
Habitacle et châssis en acier robuste. Reproduction authentique "Mack".
K. Visages amusants "Parker"
12 moules, 2 boîtes de pâte à modeler pour faire des visages amusants!
L. Dinosaures en "Play Doh" "Parker"
Pour créer des dinosaures et des habitants de l'âge de pierre. Deux boîtes de 6 oz, 6 demi-moules.

M. Vaisseau spatial "X-Wing" "Parker"
Pour construire votre vaisseau spatial de la Guerre des Étoiles!
N. Vaisseau spatial "T.I.E." "Parker"
Vaisseau spatial facile à construire inspiré de la Guerre des Étoiles.
O. Avion "Irwin"
"Tri-Pacer" ou "Sky-Racer" en acier robuste, pièces mobiles.
P. Train d'atterrissage "Astro"
3 points, fuselage acier, bille incassable.



Au choix, Q à S

8.97ch.

COUCHES JETABLES PAMPERS

Premiers pas, bte de 24

Rég. 4.57
Spéc. **3.67**
4 par client

GOBELETS

pour breuvages chauds ou froids, 7 oz pqt de 51

Rég. .79
Spéc. **2/1.00**

SERVIETTES DE TABLE

13 1/2" x 13 1/2", avec motifs de Noël.

Rég. 1.10
Spéc. **.67**

ENSEMBLE 1 NAPPE et 8 SERVIETTES

de table à motifs de Noël.

Rég. 1.39
Spéc. **.87**

SACS A ORDURES GLAD

26" x 36", pqt de 10

Rég. 1.77
Spéc. **1.17**

33 1/3% DE REDUCTION SUR TOUTES NOS BOUGIES A MOTIF DE NOEL.

ASSIETTE A TARTE

en verre, allant au four, 9" de diamètre.

Rég. 1.99
Spéc. **1.27**

PAQUET DE 8 VERRES

pour vin, cidre, champagne ou digestif.

Rég. 1.19
Spéc. **.67**

Zellers

GALERIES QUATRE-SAISONS
940, 13e Avenue nord — Chemin du CHU, Sherbrooke

Zellers Charge Card Carte de Crédit

Crédit accepté

Zellers

CADEAUX. de dernière minute

Il ne vous reste que 4 jours pour profiter du compte à rebours chez Zellers! Samedi-mercredi, 20-24 déc. ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

Chez Zellers, le son de qualité est en primeur et à très bas prix!



Au choix

3⁹⁹ ch.

Microsilicon, 8 pistes ou cassettes

The Jazz Singer **5⁹⁹** ch.



Neil Diamond The Jazz Singer Microsilicon, 8 pistes ou cassette **5⁹⁹** ch.



Anne Murray Greatest Hits Microsilicon, 8 pistes ou cassette **3⁹⁹** ch.



Kenny Rogers Greatest Hits Microsilicon, 8 pistes ou cassette **3⁹⁹** ch.



Pat Benatar Crimes of Passion Microsilicon, 8 pistes ou cassette **3⁹⁹** ch.

Épargnez de 40% à 47%

et habillez votre table avec une belle nappe en tissu

Nappes de 1ère qualité, faites au Canada par "Decorative Linens" en mélange lavable à la machine de polyester et coton, au repassage superflu et à l'épreuve de la saleté. Décors élégants et teintes unies qui varient d'un magasin à l'autre.

Oblongue Env. 60" x 70" x 90" Ord. 21.99 **12⁹⁷** ch.

Ronde Env. 60" x 70" Ord. 19.99 **11⁹⁷** ch.

7⁹⁷ ch.

Oblongue Env. 52" x 70" Ord. 14.99



Épargnez 30% et 34% sur ensembles de serviettes "Tangiers" de "Caldwell"

Serviettes de luxe "Tangiers" à rayures par "Caldwell" en douce éponge rase et veloutée de coton/polyester. Rayures décor en teintes mode.

Essuie-mains, env. 15 x 25 Ord. 5.99 **3.97** ch.

Débarbouillette, env. 12 x 12 Ord. 2.99 **1.97** ch.

5⁹⁷ ch.



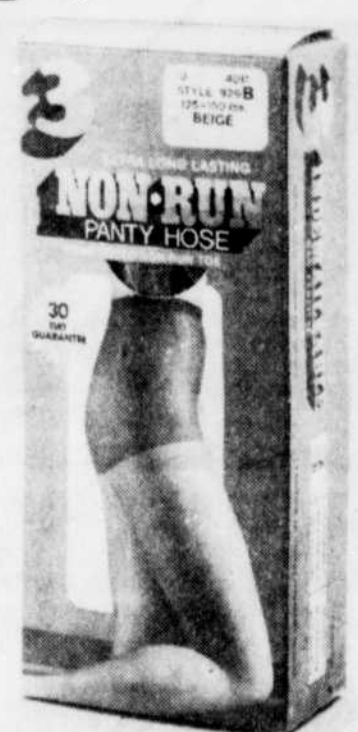
Paquet de 4 verres "Durablex"

Verres "Durablex" élégants et à l'épreuve des chocs. Paquet de 4 verres de 7 ou 12 oz. Un cadeau bien pensé pour le temps des Fêtes! **2⁶⁷** le paquet



Épargnez \$10 sur ensemble à salade en bois 7 morceaux

Ensemble par "Baribeau" fait au Canada. Saladier d'env. 11" de diamètre, 4 plats individuels, fourchette et cuiller de service assortis. Ord. 39.99 **29⁹⁷** l'ens.



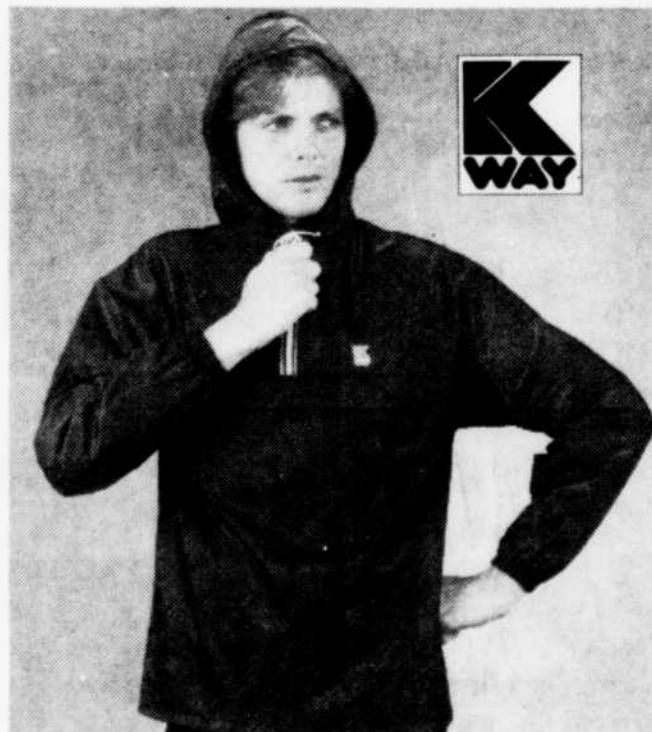
Paquet de 3 paires de bas-culotte anti-maillots

Bas-culotte en nylon de très longue durée, garanti indémaillable pour 30 jours! Bout du pied anti-maillots et renforcé. Beige, épices. Moyen, grand. Paquet de 3 paires. **2⁹⁷** le paquet



Chemises sport en flanelle pour hommes

Chemises sport à carreaux en flanelle de coton très confortables! Modèle à manches longues, une poche poitrine, jolis mélanges de couleurs. P-M-G-T-G. **6⁸⁸** le paquet



Épargnez \$2 et \$4 sur blousons authentiques "K-Way"

Blouson en nylon pour tous les climats, demi-glissière sur le devant, ventilation dans le dos, se replie dans sa pochette à même, s'attache à la taille. Bleu roi ou marine. Tailles 3 pour adolescents (10 à 12 ans). Adultes P-M-G-T-G. **16⁹⁷** ch. Adolescents **19.97** ch. Adultes



Pulls en acrylique pour hommes

Beaux pulls en teintes unies ou à rayures contrastantes, encolures ras-du-cou ou en V. 100% acrylique en bleu, brun et autres coloris mode. P-M-G-T-G. **6⁸⁸** ch.



Films couleurs Zellers à moitié prix

Ne manquez pas de prendre beaucoup de photos à Noël! C'est pour cela que Zellers vous offre des films à moitié prix. Petits cadeaux très appréciés par les photographes amateurs.

110-12 ou 126-12 Ord. 1.59 **.79** ch.

110-20 ou 126-20 Ord. 1.99 **.99** ch.

135-24 Ord. 2.29 **1.14** ch.

POUBELLE DE CUISINE
avec pédale.
Choix de 3 couleurs.
Rég. 8.97 **6⁹⁷** Spéc.

ENSEMBLE A VIN
comprenant: 1 carafe, 1 litre, 4 coupes de 8 1/2 oz.
Rég. 8.97 **5⁷⁷** Spéc.

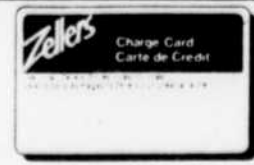
GUIDE-PERCEUSE de Black & Decker
pour perceuses 1/4" et 3/8".
Rég. 10.99 **6⁹⁷** Spéc.

ENSEMBLE DE DOUILLES ET OUTILS
standards ou métriques.
118 morceaux de Royal.
Rég. 39.99 **32⁹⁷** Spéc.

Zellers

GALERIES QUATRE-SAISONS

940 nord, 13e Avenue
Chemin du CHU,
Sherbrooke

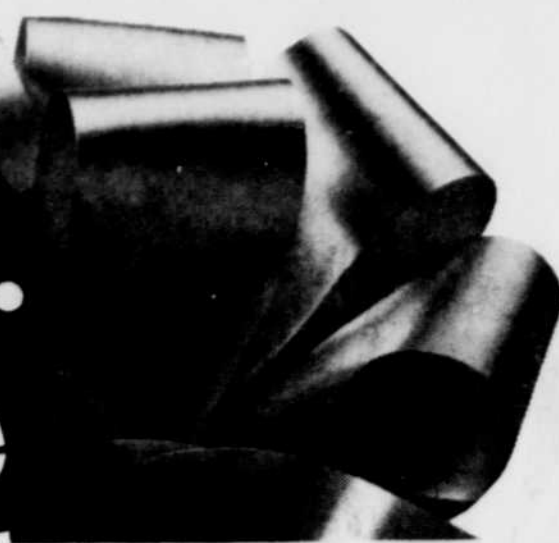


Crédit accepté

Zellers

CADEAUX.

de dernière minute



**SUPER
SAMEDI**

**ET LUNDI, MARDI, MERCREDI
LES 20, 22, 23, 24 DECEMBRE
ou jusqu'à épuisement des stocks**

GENIE CULINAIRE

Moulinette II de Moulinex.

Rég. 59.97
Spéc. 44⁹⁷

MELANGEUR

Pour la Moulinette II, capacité de 5 tasses.

Rég. 19.88
Spéc. 12⁹⁷

BOUILLLOIRE ELECTRIQUE

Automatique, "Toastmaster" de McGraw-Edison. Garantie d'un an.

Rég. 15.88
Spéc. 10⁹⁷

POELON ELECTRIQUE G.E.

Pour buffet, avec couvercle concave. #SK275

Rég. 36.99
Spéc. 27⁹⁷

FOUR / GRILLE-PAIN G.E.

Modèle TR915, 4 appareils en 1 seul.

Rég. 79.99
Spéc. 62⁹⁷

VERRES A VIN

Boîte de 6 "Grand Vin" à multi-usages. 12 3/4 oz.

Rég. 6.97
Spéc. 4⁹⁷

SERVICE DE VAISSELLE

20 pièces, "Mikasa", 4 modèles.

Rég. 59.97
Spéc. 44⁹⁷

MELANGEUR "OSTERIZER"

14 et 16 vitesses, contenant de 5 tasses.

Rég. 69.99
Spéc. 52⁹⁷

BATTERIE DE CUISINE

7 morceaux acier-émail porcelaine. 3 modèles.

Rég. 32.99
Spéc. 23⁹⁷

BATTERIE DE CUISINE

"Sahara" de Regal. Aluminium épais.

Rég. 59.99
Spéc. 44⁹⁷

CAFETIERE FILTRE

Automatique, 10 tasses, "Proctor-Silex"

Rég. 39.99
Spéc. 29⁹⁷

CAFETIERE FILTRE

Automatique, 10 tasses, "Philips".

Rég. 49.97
Spéc. 39⁹⁷

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE

2 tranches, "Proctor-Silex".

Rég. 25.99
Spéc. 17⁹⁷

COUTELLERIE IMPERIAL

20 morceaux, acier inoxydable.

Rég. 9.97
Spéc. 6⁷⁷

ENSEMBLE D'USTENSILES

7 morceaux, avec support.

Rég. 9.97
Spéc. 7⁹⁷

CIGARETTES

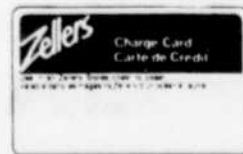
Format régulier, grand format. 2 cartons par client.

8⁰⁰

Zellers

GALERIES QUATRE SAISONS

940, 13e Avenue nord Chemin du CHUS - Sherbrooke

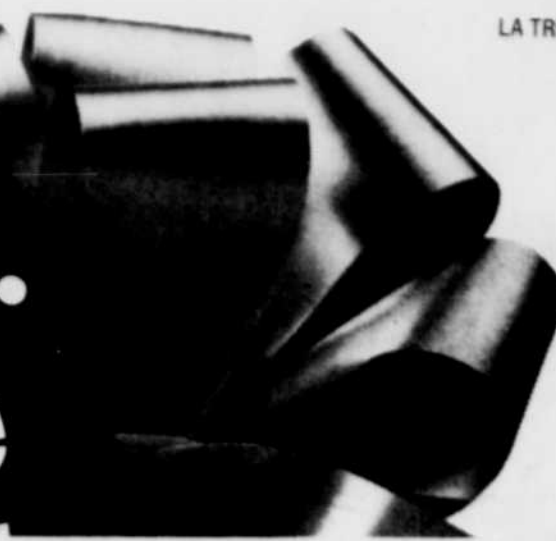


Crédit
accepté

Zellers

CADEAUX.

de dernière minute



LA TRIBUNE, SHERBROOKE, SAMEDI 20 DECEMBRE 1980 13

SUPER SAMEDI

ET LUNDI, MARDI, MERCREDI
LES 20, 22, 23, 24 DECEMBRE
ou jusqu'à épuisement des stocks

POIDS ET HALTERES

de York, 70 lb de poids incluant 1 barre de 5', 2 barres de 14".

Rég. 39.99
Spéc. **32⁹⁷**

BICYCLETTE D'EXERCICE "VENTURE"

• Spidomètre • contrôle de frottement • siège ajustable

Rég. 74.99
Spéc. **64⁹⁷**

PATINS A ROULETTES

pour hommes et garçons, avec roulement à billes, pointures 4 à 9.

Rég. 49.99
Spéc. **39⁹⁷**

PATINS POUR GARCONS

"Mascot Jr" de Micron, pointures 1 à 6.

Rég. 42.99
Spéc. **34⁹⁷**

PERCEUSE BLACK & DECKER

#7190-04, 3/8", vitesse variable, marche arrière.

Rég. 36.89
Spéc. **26⁹⁷**

SCIE SAUTEUSE BLACK & DECKER

à vitesse réglable et accessoires, en trousse, 7581-04

Rég. 41.89
Spéc. **34⁹⁷**

"DUSTBUSTER"

le puissant aspirateur sans cordon de Black & Decker.

Rég. 34.88
Spéc. **24⁹⁷**

ENSEMBLE DE 7 TOURNEVIS "FULLER"

Rég. 7.99
Spéc. **5⁹⁷**

TOUPIE 1 c.v., en trousse

de Black & Decker, 22,000 tr / m

Rég. 76.89
Spéc. **59⁹⁷**

Jeu de famille PERFECTION

Rég. 9.99
Spéc. **7⁴⁷**

"BEAUTE" LE CHIEN DE BARBIE

avec accessoires.

Rég. 8.99
Spéc. **6⁹⁷**

25% DE REDUCTION
SUR TOUS CAMIONS
ET AUTOS
CONTROLES PAR
RADIO, AVEC
TRANSMETTEUR.

33 1/3% DE
REDUCTION SUR
TOUS NOS JEUX
ELECTRONIQUES EN
MAGASIN.

CASERNE DE POMPIER

de Fisher-Price, 2-6 ans.

Rég. 29.99
Spéc. **17⁹⁷**

ENSEMBLE DINETTE POUR ENFANTS

1 table, 2 chaises (bois et chrome).

Rég. 37.99
Spéc. **29⁹⁷**

PETIT CHARIOT PORTEUR ROUGE

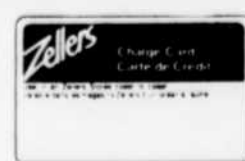
de Fisher-Price, 1 1/2 - 4 ans.

Rég. 39.99
Spéc. **27⁹⁷**

Zellers

GALERIES QUATRE SAISONS

940, 13e Avenue nord Chemin du CHUS - Sherbrooke



Crédit
accepté

Crédit agricole: hausse de 50 pour cent par rapport à l'année précédente

QUEBEC (PC) — L'an dernier, les prêts et les subventions accordés par le gouvernement dans le cadre de son programme de crédit agricole ont atteint le demi milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 50 pour cent par rapport à l'année précédente.

C'est ce qu'indique le rapport annuel de l'Office de crédit agricole du Québec qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale. Selon le président de l'Office, M. Camille-G. Moreau, le comportement général de l'économie agricole ne fut pas étranger à la performance des deux dernières années.

L'an dernier, l'accroissement des revenus nets des producteurs fut de l'ordre de 12,7 pour cent et des études laissent déjà entrevoir pour 1980 une progression d'au moins 9 pour cent.

Quant au montant moyen des prêts consentis, il est passé de \$95,412 pour l'année 1978-79 à \$107,401 pour l'année 1979-80, connaissant une hausse de 12,6 pour cent.

Le nombre des subventions accordées aux jeunes agriculteurs à l'occasion de leur établissement est passé de 1,058 en 1978-79 à 1,381 en 1979-80. Plus de \$9,3 millions ont été consacrés à ce chapitre.

Les jeunes producteurs dont l'âge moyen se situe à

28 ans ont accaparé plus de 26 pour cent du nombre total des prêts et 29 pour cent du total des sommes accordées. Par ailleurs, au cours du dernier exercice, les exploitations de groupe ont continué leur ascension graduelle en s'octroyant 27,5 pour cent du total des sommes versées.

La diversification des productions que connaît depuis quelques années l'industrie agricole du Québec s'est aussi manifestée dans les activités de l'Office. Ainsi, la production laitière qui, il y a quelques années, accaparait quelque 80 pour cent des prêts consentis, n'en a retenu que 58,8 pour cent l'an dernier. Les prêts consentis à des élevages porcins sont passés de 26,4 à 22,2 pour cent du total des prêts au cours des deux dernières années.

Les prêts consentis aux producteurs de boeufs ont fait un bond de quelque 250 pour cent en 1979-80 par rapport à l'année précédente, n'accaparant toutefois que 3,4 pour cent des prêts

totaux. Les éleveurs de boeufs ont ainsi obtenu \$12 millions en prêts l'an dernier.

comparativement à \$3,5 millions l'année précédente.

Le secteur de la production céréalière a accaparé 9,6 pour cent des prêts, la

production avicole 3 pour cent et la production ovine 0,3 pour cent.

Achat de Gulf par le CN: la nouvelle bientôt confirmée?

MONTREAL (PC) — La direction des Chemins de fer nationaux s'est refusée à confirmer ou démentir une information parue dans un quotidien torontois vendredi, que cette société d'Etat se proposait d'acquiescer un intérêt majoritaire dans Gulf Canada Ltd de Toronto.

Selon le "Globe and Mail", les études préliminaires sont bien avancées

pour mettre la main sur Gulf et en faire une entreprise canadienne. Le capital-actions de la société convoitée est détenu à 60 pour cent par Gulf Oil Corp. de Pittsburgh, aux Etats-Unis.

On ne voit pas très bien, note le journal, quelle serait la fonction du CN dans cette mainmise, mais les fonds pourraient provenir

soit d'une dette, soit de nouvelles actions émises

par Ottawa, soit du fonds de pension du CN.

Plan de pension: une importante distinction

OTTAWA (PC) — Les cotisants au plan de pension du Canada qui prennent leur retraite l'an prochain vont recevoir des prestations allant jusqu'à \$274,31 par mois et ceux qui sont déjà à la retraite vont bénéficier d'une augmentation de 9,9 pour cent.

Les cotisations au plan de pension du Canada, versées par l'employeur et l'employé, ont augmenté chaque année depuis le début du plan, en 1966. Les allocations ont également augmenté, afin de compenser pour les hausses du coût de la vie.



ELLE OFFRE TANT ET DEMANDE SI PEU.

\$4,498.*

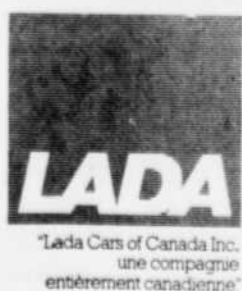
- ☐ 4 portes.
- ☐ Intérieur spacieux pour 5.
- ☐ 4 cyl, 83 ch, arbre à cames en tête.
- ☐ Servofreins avec disque de 10 pouces à l'avant.
- ☐ Sièges baquets à dossier inclinable.
- ☐ Garnitures en velours.
- ☐ Accoudoir central escamotable.
- ☐ Compte-tours.
- ☐ Montre électrique.
- ☐ Coffre à bagages de 10,7 pieds³ avec lampe.

- ☐ Trousse d'outils de 21 pièces.
- ☐ "Choke" manuel.
- ☐ Dégivreur de glace arrière.

*Prix de détail suggéré par le manufacturier. Transport, préparation, taxes provinciales et plaque d'immatriculation en sus.



"Lada Cars of Canada Inc., une compagnie entièrement canadienne"



LA MAISON DE L'AUTO RH INC

Concessionnaire Lada

4364, Boul. Bourque, Rock Forest, Tél.: 564-0777

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

EMPLOYEURS ET / OU DIRECTEURS DE PERSONNEL

Je suis peut-être le candidat que vous cherchez...

- Solide expérience dans les services financiers
- Plusieurs années de vente industrielle
- Stage de quelques années à la gérance
- Bilingue
- Libre de voyager

Pour obtenir curriculum vitae détaillé, écrire à C.P. 93, Rock Forest, JOB 2JO 61329

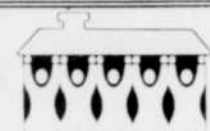
SECRETAIRE BILINGUE

Sténo-dactylo. Excellente connaissance du français et de l'anglais essentielle. Belle personnalité et initiative. Minimum deux ans d'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

CASIER 76,
LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke J1K 2X8

61306



FEDERATION DES COOPERATIVES
D'HABITATION POPULAIRE DES
CANTONS DE L'EST
2525, rue Galt ouest, Sherbrooke,
Québec J1K 1L7 (819) 565-1813

DIRECTEUR(TRICE) DES OPERATIONS

La Fédération des coopératives d'habitation populaire des Cantons de l'Est regroupe sept coopératives dans la région de Sherbrooke. A la suite des décisions de son récent congrès (septembre 1980) et en collaboration avec la Société de développement coopératif, la Fédération a adopté un plan de développement pour les prochaines cinq années.

La personne recherchée est le premier responsable de l'application de ce plan de développement. Elle possède une bonne expérience de l'administration et se sentira à l'aise dans un mouvement coopératif jeune et dynamique. Le directeur(trice) des opérations fait rapport au conseil d'administration des activités et services d'achats, de gestion et des réparations. Il coordonne le personnel sous sa direction et peut être appelé à travailler sur des dossiers soumis par les coopératives.

La personne imaginative qui comprend vite les éléments d'une situation se sentira à l'aise dans ce poste. Le salaire reste à discuter.

Faire parvenir, avant le 5 janvier 1981, une offre de services à la Fédération:

a/s Le Président
2525, rue Galt ouest
Sherbrooke, Québec J1K 1L7

61335

GARDERIE LES SCHTROUMPS de BROMPTONVILLE recherche

1- Directeur(trice) pédagogique

Fonctions: — planification du fonctionnement de la garderie avec responsabilité en administration — animation auprès des enfants

Exigences: — diplôme en techniques de garderie ou l'équivalent — bonne connaissance du travail — dynamisme et initiative — esprit d'équipe — expérience en garderie si possible — avoir 18 ans et plus.

2- Responsable en administration

Fonctions: — tenue de livres, comptabilité, budget — connaissance en dactylographie — présence auprès des enfants

Exigences: — diplôme ou cours en administration de garderie ou équivalent — expérience pertinente auprès des enfants — bon français parlé — dynamisme et initiative — esprit d'équipe — avoir 18 ans et plus.

3- Moniteur(trice)

Fonctions: — assistance et animation auprès des enfants — expérience pertinente auprès des enfants

Exigences: — bon français parlé — dynamisme et initiative — esprit d'équipe — avoir 18 ans et plus.

4- Cuisinière

Fonctions: — connaissance en diététique (menus équilibrés) — expérience pertinente des enfants

Exigences: — bon français parlé — dynamisme — avoir 18 ans et plus.

Salaire: \$3.85 l'heure
Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 5 janvier 1981 à:

Mme Christiane F. Lemay
C.P. 934
Bromptonville, Qué. JOB 1H0

61330



GERANT PRESTO

Fonctions: Le titulaire sera appelé à: — diriger le personnel d'un entrepôt d'alimentation — administrer l'unité de manière à réaliser les objectifs de ventes.

Exigences de la fonction: — expérience d'au moins cinq ans dans le commerce alimentaire particulièrement dans l'administration et la vente.

Rémunération: La compagnie offre un salaire déterminé selon l'expérience et la compétence, ainsi que des avantages sociaux intéressants.

Lieu de travail: Thetford Mines

Les candidats intéressés sont invités à transmettre leur curriculum vitae à l'attention de monsieur Sylvain Girard, gérant des ressources humaines au plus tard le 31 décembre 1980.

Provigo (Distribution) Inc.
Division Sherbrooke
100, rue Burlington
Sherbrooke (Qué.) J1L 1H1

61166

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions, sont assurées à la 10^e édition 50. Les emplois, annonces, s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

569-9201

(VOIR AUTRES
ANNONCES PAGE B-14)PRESSIER (LETTER PRESS)
D'EXPERIENCE

pour imprimerie située à Sherbrooke

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant tous les détails pertinents à:

CASIER 72 LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1K 2X8

(Nos employés sont au courant de cette annonce).

60806

CONTREMAITRE
ASSISTANT-GERANT

pour région de l'amiante

Personne responsable. Expérience de contre-maitre pour une industrie de couture de 100 employés.

Salaire très appréciable, selon qualifications. Des rémunérations supplémentaires à discuter.

Adresser vos demandes à:

Contremaître demandé
C.P. 277
Thetford Mines
G6G 5T1

61334

CENTRE HOSPITALIER ST-FRANCOIS D'ASSISE
OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier de La Sarre est à la recherche d'un thérapeute habilité à travailler en adulte et en infantile, avec expérience en thérapie familiale.

TYPE DE THERAPEUTE

Ergothérapeute ou/technicien en éducation spécialisée ou/psychologue ou/agent de relations humaines.

NATURE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du Chef de la Clinique externe de psychiatrie, ce thérapeute doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et de participer activement aux projets de fonctionnement tant cliniques, qu'administratifs de la Clinique. Doit de plus, aider à l'élaboration des projets de développement.

QUALIFICATIONS:

Diplôme terminal d'études collégiales ou universitaires selon la discipline. Expérience jugée pertinente en thérapie familiale, infantile et adulte. Capacité de travailler à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

REMUNERATION

Selon le mode de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

EXIGENCES

Doit quelquefois se déplacer pour rencontrer des clients de la Clinique dans leur milieu.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et attestations d'études et/ou diplômes au plus tard le 15 décembre 1980 à:

La direction des ressources humaines
C.H. St-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE (Québec)
J9Z 2X7

N-37708

CENTRE HOSPITALIER
ST-FRANCOIS D'ASSISE
OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier Saint-François d'Assise de La Sarre est à la recherche d'un thérapeute habilité à travailler en adulte, avec expérience en thérapie individuelle, couple et familiale.

TYPE DE THERAPEUTE

Psychologue ou/technicien en éducation spécialisée ou/agent de relations humaines.

NATURE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du Chef de la Clinique externe de psychiatrie, ce thérapeute doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et de participer activement aux projets de fonctionnement tant cliniques qu'administratifs de la Clinique. Il doit de plus, aider à l'élaboration des projets de développement.

QUALIFICATIONS:

Diplôme terminal d'études collégiales ou universitaires, selon la discipline. Expérience jugée pertinente en thérapie individuelle, couple et familiale.

REMUNERATION:

Selon le mode de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

EXIGENCES:

Doit quelquefois se déplacer pour rencontrer des clients de la Clinique dans leur milieu.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et attestations d'études et/ou diplômes à:

La Direction des ressources humaines
Centre hospitalier St-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE (Québec)
J9Z 2X7

N-37707

Hallmark
AUTO-CENTRES INC.

Centre du pneu et de l'auto

GERANT DU MAGASIN

Cette chaîne requiert une personne mature, ambitieuse, capable de diriger les autres. Le candidat aura une assurance au tiers et devra posséder des connaissances dans les pièces d'auto ou dans la vente au détail. Elle devra être libre pour cause de transfert.

Ce poste vous offre un salaire intéressant, plan de bonus sur vente une ligne complète d'avantages incluant: assurance médicale, assurance-vie, lunettes, soins médicaux et plan de pension. Si ce poste vous intéresse, veuillez nous envoyer votre résumé à l'adresse suivante:

CASIER 77
LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1K 2X8

61310

CENTRE HOSPITALIER DE COATICOOK

RECHERCHE:

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTIONS:

Le directeur des services professionnels doit, sous l'autorité du directeur général:

- Coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement, sous réserve des responsabilités données aux autres directeurs, envers les professionnels de la santé autre que les médecins et dentistes par les règlements ou le plan d'organisation.
- Vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes, qu'il contrôle adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.

EXIGENCES:

Détenir un doctorat en médecine, être membre en règle avec la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Peut être reconnue comme scolarité additionnelle, toute année de spécialisation en sciences de la santé.

EXPERIENCE:

De préférence, pratique médicale durant une période de cinq (5) ans. Expérience en administration.

REMUNERATION:

Selon la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales.

Statut de l'emploi: Temps partiel (12 hres par semaine)

Supérieur immédiat: Directeur Général

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 décembre 1980 au:

Directeur Général,

CENTRE HOSPITALIER DE COATICOOK,

138 Jeanne-Mance,
Coaticook, Qué.
J1A 1W3

60944

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de
la sélection du personnel

INGENIEUR CIVIL

CONCOURS SECTORIEL NUMERO N1183AAE/Jc Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères dans les régions administratives du Saguenay-Lac-St-Jean, de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs, des Cantons-de-l'Est, de Montréal, de l'Outaouais et du Nord-Ouest, durant la prochaine année.

— 11 emplois possibles au ministère des Transports dans les régions administratives ci-haut mentionnées.

ATTRIBUTIONS — Exercer les attributions conformes à celles prévues dans la Loi des ingénieurs en vue d'élaborer, de préparer, d'expérimenter, de mettre en oeuvre, de normaliser et de contrôler divers projets et travaux de génie civil dans les domaines suivants: routier, municipal ou bâtiment.

CONDITIONS D'ADMISSION — Etre membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec spécialité en génie civil. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont dans l'attente de la preuve d'appartenance à la corporation professionnelle requise aux conditions d'admission. Inclure une photocopie de sa carte de membre et de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION —

Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC
G1K 7X2

Ingénieur, classe III

TRAITEMENT de 7 889 \$ au 22 840 \$

Période d'inscription:

du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans les bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de les produire peut entraîner le rejet de votre candidature.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

N-37774

DESSINATEURS (TRICES)
MECANIQUE

Nous sommes présentement à la recherche de dessinateurs (trices) intermédiaires et seniors pour participer à la conception de nos autocars.

Les candidats (es) recherchés (es) doivent posséder de 2 à 10 ans d'expérience dans le domaine du dessin de fabrication ou conception mécanique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou communiquer avec:

Prévost Car Inc.
Ste-Clair,
Comté Dorchester
GOR 2V0
Tél.: (418) 883-3391
att: de Bruno Henri

N-37787

Entreprise dans la construction en pleine expansion, recherche les services d'un

ESTIMATEUR-DESSINATEUR

ayant de l'ambition et étant dynamique.

Le candidat devra être responsable du département des estimations, incluant la surveillance de l'exécution des projets.

Expérience demandée: 3 ans

Salaire: à discuter selon expérience et compétence.

Envoyer curriculum vitae à:

CASIER 75
LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1J 1Y3

59786



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de
la sélection du personnel

Commission de la santé & sécurité au travail

BIOLOGISTE
PROFESSIONNEL DES SERVICES REGIONAUX
D'INSPECTION

CONCOURS SECTORIEL NUMERO N1130MAA/JE

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Montréal à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

- Direction régionale
- Service de l'inspection

ATTRIBUTIONS — Fournir le support technique professionnel requis à la région en surveillant les milieux de travail et en intervenant notamment lorsque des problèmes à caractère biologique ou sanitaire sont décelés dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

CONDITIONS D'ADMISSION — Posséder un premier diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études en biologie ou dans une autre discipline universitaire appropriée; posséder 8 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Biologiste, classe I

TRAITEMENT de 29 892 \$ à 36 593 \$

Période d'inscription:

du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

INGENIEUR FORESTIER
PROFESSIONNEL DES SERVICES REGIONAUX
D'INSPECTION

CONCOURS SECTORIEL NUMERO N1190MAA/JE

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 3 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

- Direction régionale
- Service de l'inspection
- 1 emploi à Hull
- 1 emploi à Rimouski
- 1 emploi à Rouyn

ATTRIBUTIONS — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises d'exploitation forestière et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

CONDITIONS D'ADMISSION — Etre membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur forestier, classes II et I

TRAITEMENT de 24 242 \$ à 37 795 \$

Période d'inscription:

du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

N-37775

SOUS-DISTRIBUTEUR

Une compagnie spécialisée dans la vente et la réparation de machinerie lourde est à la recherche d'un sous-distributeur.

Le territoire visé couvre les comtés du Compton, Stanstead, Sherbrooke, Richmond. La compagnie possède les installations physiques à savoir: Bâtisse fonctionnelle, équipement de garage et mobilier de bureau. La responsabilité du sous-distributeur consiste à promouvoir la vente des produits, assurer un service d'entretien et de réparation et répondre aux besoins en pièces et accessoires de la clientèle desservie.

Faire parvenir curriculum vitae à

C.P. 390,
Deauville,
Cité Sherbrooke.

Toute demande sera traitée confidentiellement

N-37782

DEPANNEUR
LIBRE — SERVICE

Disponibilité immédiate pour homme d'affaires désirant louer un local ultra-moderne pour opérer un commerce d'épicerie-dépanneur avec pompes à essence et diesel.

Nécessitant belle personnalité, dynamisme et volonté de réussir.

Conditions de location avantageuses, capital d'investissement requis, très grande possibilité de revenus exceptionnels.

Faire parvenir votre application en toute confiance à:

Casier 80, La Tribune
1950, rue Roy,
Sherbrooke
J1K 2X8

61346

INGENIEUR
PROFESSIONNEL DES SERVICES REGIONAUX
D'INSPECTION

CONCOURS SECTORIEL NUMERO N1180MAA/JE

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 22 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

- Direction régionale
- Service de l'inspection
- 4 emplois à Montréal
- 1 emploi à Québec
- 2 emplois à Longueuil
- 1 emploi à Laval
- 2 emplois à Sherbrooke
- 1 emploi à Trois-Rivières
- 2 emplois à Chicoutimi
- 3 emplois à Rouyn
- 3 emplois à Sept-Îles
- 1 emploi à Hull
- 2 emplois à la Baie-James (L.G.2)

ATTRIBUTIONS — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises industrielles et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

CONDITIONS D'ADMISSION — Etre membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur, classes II et I

TRAITEMENT de 24 242 \$ à 37 795 \$

Période d'inscription:

du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981

SPECIALISTE EN SCIENCES PHYSIQUES
PROFESSIONNEL DES SERVICES REGIONAUX
D'INSPECTION

CONCOURS SECTORIEL NUMERO N1240MAA/JE

Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 2 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

- Direction régionale
- Service de l'inspection
- 1 emploi à Sherbrooke
- 1 emploi à Trois-Rivières

ATTRIBUTIONS — Fournir le support technique et scientifique nécessaire à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises d'exploitation industrielle et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et procéder aux études scientifiques requises afin d'émettre des directives et des instructions visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

CONDITIONS D'ADMISSION — Posséder un premier diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études en chimie ou en physique et posséder 8 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Spécialiste en sciences physiques, classe I

TRAITEMENT de 32 029 \$ à 37 795 \$

Période d'inscription:

du 20 décembre 1980 au 23 janvier 1981



Bonnes et

CRÈME GLACÉE DOMINO

VANILLE OU NAPOLITAINE
CARTON 2 litres



1.49

PRIX SPÉCIAL!

CERISES AU MARASQUIN

ENROBÉES DE CHOCOLAT
LOWNEY'S

BTE 300 g

1.99

PRIX SPÉCIAL!

EAU MINÉRALE

NATURELLE
MONTCLAIR
BOUT. 750 ml

PRIX SPÉCIAL!

.59

CAFÉ INSTANTANÉ

NESCAFÉ
POT 10 OZ

PRIX SPÉCIAL!

4.99

MÉLANGE POUR PÂTE À TARTE

ROBIN HOOD
PAQ. 540 g

PRIX SPÉCIAL!

.89

GELÉE EN POUDRE

SAVEURS VARIÉES
ROYAL
PAQ. 3 OZ

PRIX SPÉCIAL!

3/\$1

JUS D'ORANGE MINUTE MAID

SURGELÉ—CONCENTRÉ
BTE 12 1/2 OZ LIQ.

PRIX SPÉCIAL!

.99

TARTE AUX POMMES

RICHMELLO
20 OZ

PRIX SPÉCIAL!

.79

MARGARINE MOLLE

CRÉ MEX
CONT. 32 OZ

PRIX SPÉCIAL!

1.49

PÊCHES EN TRANCHES

OU MOITIÉS—DE FANTAISIE—DEL MONTE
BTE 28 OZ LIQ.

PRIX SPÉCIAL!

1.09

RAISINS SECS SANS PÉPINS

SUN MAID
PAQ. 24 OZ

PRIX SPÉCIAL!

2.99

BISCUITS RITZ

ORDINAIRES
CHRISTIE
PAQ. 450 g

PRIX SPÉCIAL!

1.39

JEUNE DINDON

CATEGORIE A
SURGELE — DU CANADA
20 LB ET PLUS



1.94 KB .88 LB

PRIX SPÉCIAL!

SOCS DE PORC FUMÉS

ROULÉS—CRYOVAC
MAPLE LEAF—ENV. 2 À 3 LB



5.02 KG 2.28 LB

PRIX SPÉCIAL!

JARRET DE PORC SURGELÉ



1.05 KG .48 LB

PRIX SPÉCIAL!

PORC HACHÉ PRODUIT DÉGELÉ



3.04 KG 1.38 LB

PRIX SPÉCIAL!

JAMBON FORÊT-NOIRE



PRÊT-À-MANGER
DÉOSSÉ
CRYOVAC—BITTNER'S
ENV. 2 À 3 LB

7.67 KG 3.48 LB

PRIX SPÉCIAL!

TOURTIÈRE BILOPAGE ET TAILLEFER

1.68

PAQ. 500 g

PRIX SPÉCIAL!

PÂTÉ DE CAMPAGNE

TAILLEFER—(DANS LES MARCHÉS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE)

4.60 KG 2.09 LB

PRIX SPÉCIAL!

SAUCISSES FUMÉES HYGRADE

1.58

PAQ. 1 LB

PRIX SPÉCIAL!

SAUCISSES FUMÉES COCKTAIL—MAPLE LEAF

PAQ. 250 g

1.58

PRIX SPÉCIAL!

batterie de cuisine en cuivre

LifeStyle gratuite

(taxe provinciale en sus)
en échange de reçus de caisse jaunes

Vous trouverez plus de détails au présentoir.



CHOUX DE BRUXELLES

de la Californie
Canada no 1

kg

1.50 .68



PRIX SPÉCIAL! lb

heureuses économies

JEUNE DINDON

DELUXE GOLDEN BIRD SURGELÉ
CANADA CATÉGORIE A—TOUTES PESANTEURS
AUTO-ARROSAGE DE MARGARINE D'HUILE DE MAÏS

2.38 KG
1.08 LB

PRIX SPÉCIAL!

COCKTAIL DE LÉGUMES

E. D. SMITH
POT 28 OZ LIQ.



.69

PRIX SPÉCIAL!



JEUNE DINDON

CATÉGORIE "A"
SURGELE — DU CANADA

2.16 KG
.98 LB

PRIX SPÉCIAL!



VEAU HACHÉ PRODUIT DÉGELÉ

4.36 KG
1.98 LB

PRIX SPÉCIAL!

PEPSI-COLA 750 ml

BOUTEILLE CONSIGNÉE
(PLUS DÉPÔT)

CARTON DE 6 BOUT.

PRIX SPÉCIAL!

2.18

JUS DE TOMATE

DE FANTAISIE
LIBBY'S

PAQ. DE 6 BTES
DE 5 1/2 OZ LIQ.

1.75

CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY

STYLE À L'ANCIENNE
SAC 200 g

PRIX SPÉCIAL!

.99

JUS D'ORANGE

OU PAMPLEMOUSSE
ROSE OU BLANC
NON SUCRÉ—LIBBY'S
PAQ. DE 6 BTES
DE 6 OZ LIQ.

1.89

SHAMPOOING POUR CHEVEUX

VARIÉ—AGREE
BOUT. 350 ml

PRIX SPÉCIAL!

2.39

PAIN DE VIANDE

SAVEUR ORDINAIRE
OU BACON—KAM
BTE 12 OZ

PRIX SPÉCIAL!

1.49

ASSIETTES DE CARTON

ROYAL CHINET—8 3/4"
PAQ. DE 40

PRIX SPÉCIAL!

2.49

SERVIETTES BLANCHES

À DINER—KLEENEX
PAQ. DE 40

PRIX SPÉCIAL!

1.19

MOUCHOIRS DE PAPIER

COULEURS VARIÉES
KLEENEX
BTE DE 100

PRIX SPÉCIAL!

2/95

**LES SUPERMARCHÉS DOMINION DANS LES
GRANDS CENTRES COMMERCIAUX SERONT
OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 21 H LES
22 ET 23 DÉC. INCL.**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 27 DÉCEMBRE 1980 aux Supermarchés Dominion: Centre d'Achats
Sherbrooke, 2209 ouest, rue King, Sherbrooke et au Centre d'Achats Rock Forest, 4857 Boul. Bourque, Rock Forest.

Les Supermarchés Dominion Limitée

**Dominion en a
des bonnes choses!**

POIRES AVOCATS

DE LA FLORIDE
GROSSEUR 24

PRIX SPÉCIAL!

.69 CH.

ORANGES NAVEL SUNKIST

de la Californie—Grosneur 113

PRIX SPÉCIAL!

1.38 douz.

POMMES GRANNY SMITH

IMPORTÉES DE FRANCE
CATÉGORIE DE FANTAISIE

PRIX SPÉCIAL!

1.72 KG
.78 LB

LAITUE ROMAINE

DE LA CALIFORNIE
GROSSEUR 24

PRIX SPÉCIAL!

.68 CH.

CLÉMENTINES DU MAROC

SAC 2 LB

PRIX SPÉCIAL!

1.78

POIRES ANJOU

DE FANTAISIE
DE LA COLOMBIE-
BRITANNIQUE

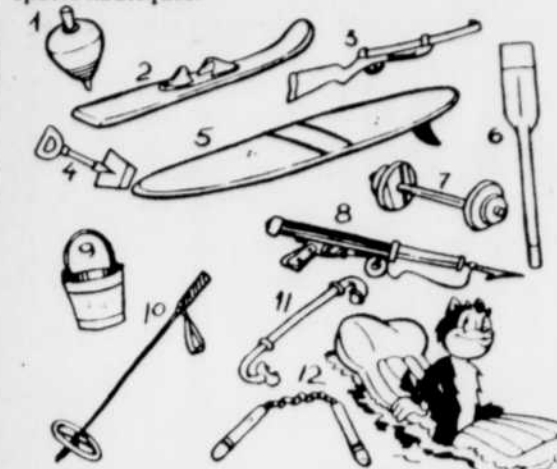
PRIX SPÉCIAL!

1.50 KG
.68 LB

Place à la détente

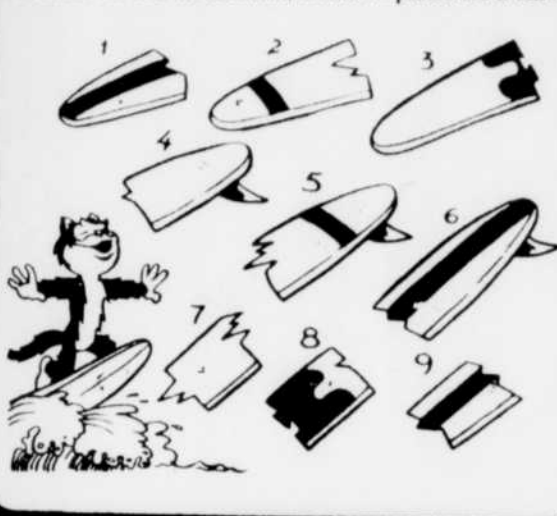
lesquels

Parmi ces 12 objets, trouvez-en 5 utilisés dans les sports nautiques.



le puzzle

A l'aide de ces morceaux, forme 3 planches à surf.



les 2 semblables

Cherchez 2 parapluies identiques.



les ombres

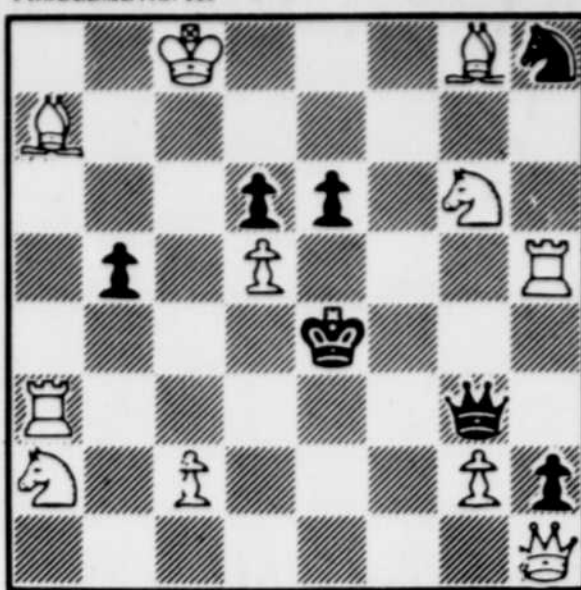


Combien y-a-t-il de feuilles différentes dans ce dessin?

SOLUTION

LES 2 SEMBLABLES
1-9-6-7-2-7-5-3-8-4
PUZZLE
2-5-8-6-1-11
LES OMBRES
3 genres de feuilles et 18 au total

PROBLEME NO 140



Composition de A. White, 1941. Les blancs matent en deux coups.
Blancs: Dh1, Ca2, Ta3, Th5, Cg6, Fg8, Rg8, Fa7, C2, g2, d5.
Noirs: Ch8, d6, e6, b5, Re4, Dg3 et h2.

SOLUTION: du problème no 139: 1-Fg8 g3, si... g3h3, 2-Rg7 Rg4, 3-Rh6 mat! 2. Th8 Rxb4 (pièce jouée), 3-Rg6 mat (Rg7 mat).

SEMAINAIRE DE QUEBEC: M. Pierre Laganière, professeur de physique, a remporté un tournoi disputé en novembre avec une fiche parfaite de 6 sur 6. Un total de 18 participants prirent part à cette compétition.

AUX QUALIFICATIONS: toujours au club d'échecs de Charlesbourg, les qualifications tirent à la fin et actuellement dans la classe A, la ronde décisive opposera Richard Bérubé 4 sur 4 à Réjean Plante 3½, Stéphane Plante 3 et Jean Turcot 3 s'affronteront. Paul Casgrain sur 2½ points.

Dans la classe B, Marcel Sauvageau avec 4 sur 4 rencontra Richard Wyce 3 points.

UNE NULLE ACTIVE: Jean Paré — Bohumil Kratky: tournoi de qualification, Charlesbourg, ronde 3, le 24 novembre 1980.
1-d4 g6, 2-c4 Fg7, 3-Cc3 e6, 4-Cf3 d6, 5-a4 Fg4, 6-Fc3 Cf6, 7-Db3 Db6, 8-Fc2 Dxb3, 9-axb3 a7, 10-h3 Fe6, 11-d5 exd5, 12-cxd5 Fd7, 13-00 00, 14-Cd2 e6, 15-Cc4 b5, 16-Cd6 exd5, 17-Cxd5 Cxd5, 18-exd5 Fxb2, 19-Ta2 Fe5, 20-Cxb5! Fc8, 21-f4! Fb7, 22-fxe5 axb5, 23-Txa8 Fxa8, 24-d6 Fc6, 25-Tc1 Te8, 26-Fd4 f6, 27-Txc6 Cxc6, 28-d7 Txe5, 29-Fxe5 fxe5, 30-Fxb5 Cd8, 31-Rf2 Rf8, 32-Re3 Re7, 33-Re4 Rd6, 34-Rf3 h5, 35-g4 h4!, 36-g5 Cc6, 37-Rg4! e4!, 38-Rxb4 Re7, 39-Rg4 e3!, 40-b4 (Rf3 est impossible à cause de Cd4) Cd4!, 41-Fd3 e2, 42-Fxe2 Cxe2, 43-h5 g3h5, 44-Rxh5 Cf4, 45-Rg4 Cc6, 46-g6 Rxd7, 47-Rf5 Re7, 48-b4 Cg7, 49-Re5 Cc6, 50-b5 Cc5, 51-b6! Cd7, 52-Rf5 Cxb6 nulle.

LOISIRS MONTCALEM

le dernier tournoi de l'année aux Loisirs Montcalm, s'est terminé par la double victoire de Daniel Lavoie et de Raymond Tardif avec 4 points sur 5. Louis Gourdeau, Maurice Sirois et Denis Savoie terminent au deuxième rang avec 3 points sur 5. Les activités reprendront au mois de janvier, changement de soir, dorénavant tous les mercredis.

TOURNOI SENIOR disputé au centre socio-culturel de Charlesbourg, les 6 et 7 décembre derniers. Ce tournoi a été remporté par Paul Casgrain avec 3½ sur 4. Il conserve donc son titre de champion senior acquis en 1978 (pas de tournoi en 1979).

Michel Boulet et Luis Frez ont terminé en deuxième place avec 3 points, suivi par Jeannot Girard, Jean Turcot et Claude Boissinot avec 2½ points. Alors que Gabriel Sylvain a obtenu 2 sur 3 et n'a pu disputer la dernière ronde. Total de 12 participants à ce championnat, soit le même nombre qu'au championnat junior!

Claude Boissinot — Paul Casgrain: ronde 3, le 7 décembre 1980.
1-c4 Cf6, 2-Cc3 e5, 3-g3 g6, 4-Fg2 Fg7, 5-d3 d6, 6-Cf3 Cbd7, 7-De2 a6, 8-Fd2 Tb8, 9-a4 b6, 10-Ch4 Pb7, 11-f4 Fxg2, 12-c3 Dc8, 13-e4 Dd7, 14-Cc3 e6, 15-Tf1 00, 16-g4 Tb8, 17-Re2 Cb8, 18-g5 Cc6!, 19-Dd1 Cd4, 20-Re1 Cd7, 21-h4 g5, 22-Tb1 Cb8,

23-b4 Cxc6, 24-bxc5 dxc5, 25-De1 Cb4, 26-Rd1 Cxd3, 27-Da3 fxe4, 28-a5 b5, 29-cxb5 axb5, 30-Da2 Dc6, 31-Cg4 Rh8, 32-a6 Ta8, 33-a7 Cb4, 34-Da1 Tf7, 35-Tf2 Tfxa7, 36-Db2 Cd3, 37-abandon.

Jeannot Girard-Paul Casgrain: ronde 4, le 7 décembre 1980. 1-d4 Cf6, 2-c4 c5, 3-d5 b5, 4-b3 g6, 5-De2 Fg7, 6-Fb2 00, 7-Cd2 d6, 8-e4 b4, 9-Fe2 Cbd7, 10-f4 Cb6, 11-h3 a5, 12-g4 e4, 13-Td1 axb3, 14-axb3 Ta2, 15-e5 dxe5, 16-fxe5 Cfd7, 17-Db1 Txb2, 18-Dxb2 Fxe5, 19-De2 Fg3, 20-Rf1 Cf6, 21-Cg3 Dc7, 22-Cc4 Cxe4, 23-Dxe4 f5, 24-De3 fxe4, 25-hxg4 Ff4, 26-Dg1 Dd6, 27-Th4 Cd7, 28-g5 Ce5, 29-Dh1 Tf7, nulle.

TOURNOI NO 21: disputé à la Maison Voeelles, ce tournoi no 21, a été remporté par Roger Pageau avec 12 points sur 16. En deuxième place, Charles Langlois avec 11½ suivi par Paul St-Amand jr 11, Jean Claude Lavoie et François Dorion 9 points chacun. Cote moyenne de 2007 pour ce tournoi.

A HAMILTON: le championnat ouvert du sud de l'Ontario disputé à Hamilton a été remporté par l'Américain Leonid Bass avec 4½ sur 5. En deuxième place, tous avec 4 points, Lawrence Day, Peter Nurmii, Igor Ivanov et John Macphail (victoires contre Day et Ivanov). Participation totale de 125 joueurs, dont 7 maîtres.

STUDIO D'ECHECS ROMAN: situé au 4469 A Ste-Catherine ouest, Montréal (près métro Atwater) annonce sa session d'hiver 1981. 12 semaines débutant le 5 janvier, cours pour adultes et enfants. Le club est ouvert de 3h00 à minuit en semaine et de 10h00 à minuit les samedis et dimanches, tournées et conférences, utilisation de la bibliothèque. Inscriptions au club (gratuit pour les étudiants) \$150 par année, \$20 par mois ou \$3 par jour. Pour informations: 937-7161.

BILLET DE SAISON: comme pour les mordu d'un sport quelconque (hockey en particulier) qui s'assure de leur place à chaque match, ainsi la Ligue d'échecs de Montréal offre la

possibilité d'achat de billets de saison, une économie appréciable. Les prix varient selon la section où vous participez. Le calendrier 1981 des activités de la LEM est disponible et il comprend les tournois suivants: tournoi du Cavalier Blanc, tournoi de classe, de Paques, printanier, estival, championnat ouvert de Montréal, tournoi Victor Korichnoi, d'automne, tournoi des Rois et tournoi du Père Noël. Informations: 845-8352.

LE TOURNOI DU PERE NOEL: sera disputé à Place Radio-Canada, 1400 boul. Dorchester est à Montréal du 26 au 30 décembre prochains. Section FCE-FQE ouverte à tous, les prix \$200, 125, 75, 50 et 25. Section FQE ouverte à tous, avec des prix de \$125, 75, 50, 25 et 20. Inscriptions: adultes \$17, moins de 18 ans \$12, moins de 15 ans \$12. Système suisse de 5 rondes, la première se disputant le vendredi 26 décembre à 18h15 (inscriptions de 17h30 à 18h00). Rondes 2 et 3, samedi et dimanche à 13h00 et rondes 4 et 5, lundi et mardi à 18h15. Poster son inscription à Ligue d'échecs de Montréal, 445 St-François-Xavier, Montréal, H2T 2T1 avant le 15 décembre. Cadence de 45 coups en deux heures et 22 coups par heure subséquente.

CLASSEMENT: au Memorial Jules Thérien, voici le classement actuel: Desrosiers 9½ sur 14, Bérubé 9 sur 13, Langlois 8 sur 14, Zolghaghi 7 sur 12, Fretteau 7 sur 14, Pageau 6½ sur 14, St-Amand jr 6 sur 14, Lévesque 5 sur 13, Boudreau 5 sur 14 et Auger 4 sur 12.

Roger PÉLÉAU

© Edimédia Inc.

le bridge

♠ A 4 3
Sud Ouest Nord Est
1 S.A. Passe 3 S.A. Tous passent

Entame: Valet de pique.

Les défenseurs peuvent souvent, à partir des encheres, de l'entame et de certaines inférences (ce que le déclarant a ou n'a pas fait) non seulement déterminer le nombre de points des joueurs, mais connaître aussi les points de ceux-ci à chaque suite.

Le déclarant a pris le valet de pique de la dame, après quoi il a laissé filer la dame de carreau jusqu'au roi en Est. Que sait ce dernier de la main? D'abord les mathématiques préliminaires: Sud a de 15 à 17 points, disons 16; nous devons de 40 ce 16 points, en plus des 7 en Est et des 12 du mort, ce qui laisse 5 points, plus ou moins 1 point, en Ouest.

LA DEFENSE Les points du déclarant Les inférences Donneur: Sud Vulnérables: Tous Nord ♠ 6 3 2 ♥ D 8 4 ♦ A 7 5	♠ R D V 10 ♥ A 9 8 ♦ 8 6 3 ♣ 9 8 2 Sud ♠ A R D ♥ 10 3 2 ♦ D V 9 4
---	---

L'héritier du trône de France se fait parfumeur

Par Jacqueline CLAUDE

PARIS (AFP) — Son Altesse Royale Henri Pierre d'Orléans a décidé de mettre la fleur de lys à portée de toutes les femmes sous la forme d'un parfum subtil enflamé dans un flacon radieux. Parfum de prince, il n'en coûtera pas moins la bagatelle de 2.150 francs le flacon (de cristal) de 4 onces. Son nom? "LYS BLEU".

Depuis toujours la famille d'Orléans a été éprise d'art. Créateurs, mécènes, égrés, leurs noms glorieux émaillent l'histoire de France.

Le Prince Henri d'Orléans est l'héritier direct de leur culte de la beauté comme il est l'héritier de la Maison de France. Créateur lui-même, grand voyageur, il rapporte des souvenirs colorés et obsédants, des odeurs, des parfums. Aussi fortement que des images, ils s'inscrivent dans sa mémoire pour faire naître en lui l'idée d'une oeuvre d'art.

Ainsi est né "Lys Bleu". Figure héraldique, fleur au passé légendaire, symbole illustre de la royauté, fiers pétales de neige, le lys se devait d'avoir son parfum profond, somptueux, triomphant.

LYS BLEU est un parfum classique, vibrant, majestueux, fleuri. L'ouverture, la "note de tête", est pétillante. L'harmonie est parfaite entre une trace de casis, le vert de la verveine et la rose de mai, cette rose cultivée uniquement en Provence. Et

Au total, plus de cent essences composent LYS BLEU, sauf... celle du lys. Bien que son parfum soit célébré par les poètes, il n'existe pas d'essence de lys.

Construire ce nouveau parfum a nécessité, pour le Prince, au travail de tous les instants: conception de la fragrance avec les plus grands "nez" de France, dessins des flacons, des

puis la tubéreuse, l'ylang ylang exaltés par des notes de chèvre-feuille lui donnait le goût pulpeux de l'abricot, soutenu par le crocus et la jacinthe et relevé d'une pointe de

riens, les faconniers et les gaineries, retrouvant d'instinct, à leur contact, les gestes rituels de l'artisanat. Il s'est initié lui-même à toutes les contraintes d'une telle création, en contact chaque jour avec les différents corps de métiers, leur apportant ses intuitions d'artiste, sa culture, son sens inné du beau, eux lui fournissant leur habileté, leur connaissance parfaite de la matière, leur goût du "chef-d'oeuvre" et de "la belle ouvrage".

Le flacon, de lignes pures et sobres, s'orne de motifs de feuilles de chêne, le bouchon rayonné comme un soleil, les écrans bleu nuit sont semés de lys d'or.

Mais ce n'est pas tout de créer. Il faut diffuser. Pour tenter de répandre dans le monde entier cette guittesance du prestige français le Prince Henri d'Orléans a créé sa propre société, la SOCIPO (Société Civile des Créations du Prince Henri Pierre d'Orléans) et a choisi, pour distribuer son parfum, de s'appuyer sur une grande firme française, solidement implantée sur le marché international, le groupe L'Oréal.

Car si Son Altesse Royale a de profondes racines dans le passé, elle se veut avant tout un homme du présent.



Son Altesse Royale Henri Pierre d'Orléans: un homme du présent

BLONDINETTE



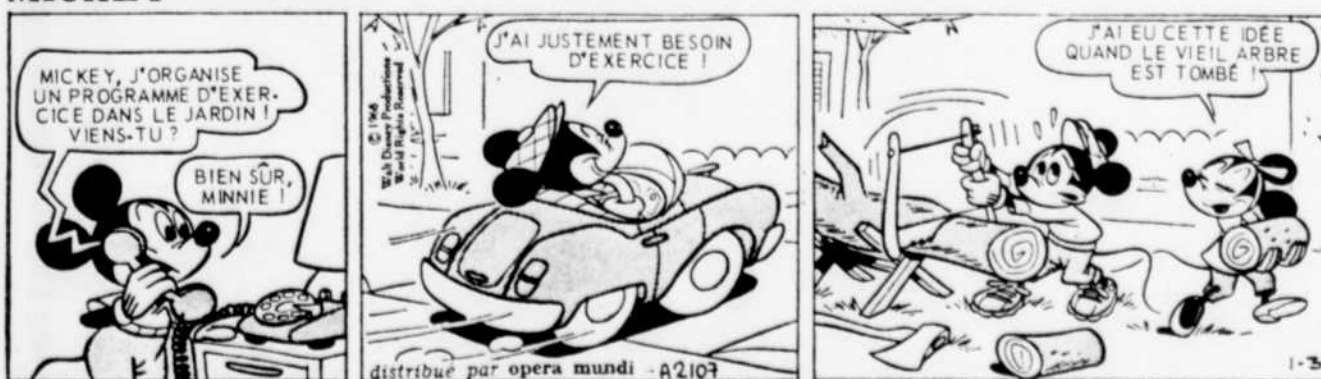
M. ABERNATY



LA FAMILLE FLOP



MICKEY



DONALD DUCK



le coin
du décorateur

par Marie-Thérèse
Berube

Commençons par réfléchir!

Dans toute recherche, que ce soit en décoration ou dans toute autre forme d'art, il n'existe pas de règles strictes, de plan idéal ni de recette valable pour tout. Néanmoins des étapes importantes à respecter demeurent essentielles.

Voyons ensemble le type de réflexion qui nous permettra de créer un environnement qui réponde à la fois à vos goûts et à vos besoins.

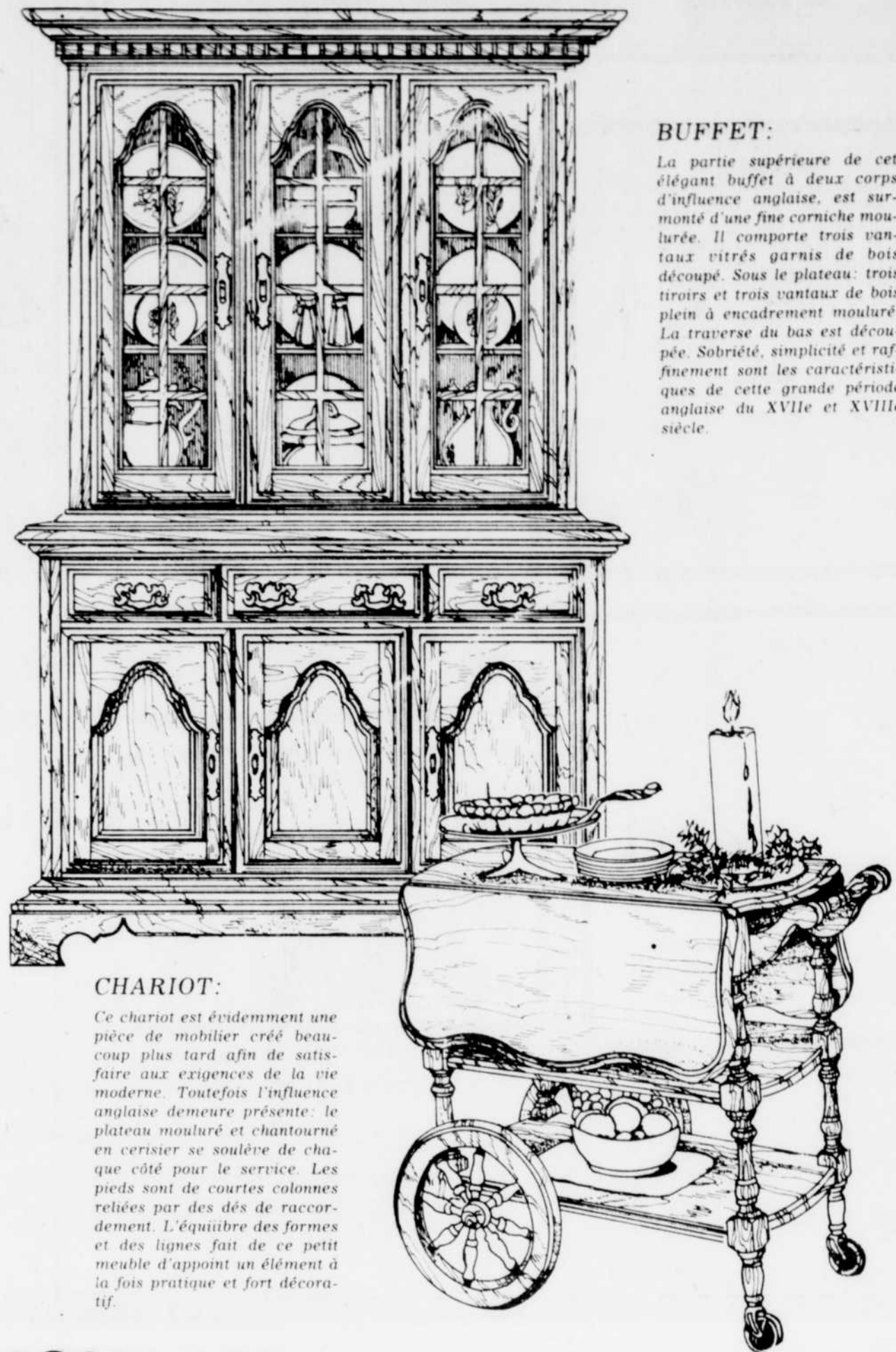
Première étape: définir ses besoins. Pour ce faire il est nécessaire de se poser un certain nombre de questions:

- Quelle fonction particulière remplira cette pièce?
- Quels type d'occupants la fréquenteront?
- Y aura-t-il un endroit pour lire ou regarder la télévision?
- Servira-t-elle à diverses réceptions, etc...

Après s'être interrogé sur ses propres besoins, voyons maintenant avec quelle sorte de pièce nous aurons à travailler:

- Les dimensions, les proportions, la circulation.
- La pièce est-elle généreusement éclairée?
- Les plafonds sont-ils trop hauts? trop bas?
- Quel genre de mobilier mettrait en valeur les dimensions de la pièce?
- Comment le disposer?
- ajouterons-nous du papier peint sur ce mur?
- Les tentures s'agenceront-elles avec le tissu de recouvrement de certaines pièces du mobilier?
- Quelles couleurs choisir?

Bien sûr, il s'agit pour vous de préciser au mieux tous ces détails en gardant à l'esprit l'ambiance que vous désirez créer. Il n'existe pas de règles strictes, tout juste certaines normes à respecter afin d'obtenir le maximum de flexibilité et de confort. Au cours des prochaines semaines, nous reprendrons tour à tour les différentes étapes conduisant à la réalisation de ce plan.



BUFFET:

La partie supérieure de cet élégant buffet à deux corps d'influence anglaise, est surmonté d'une fine corniche moulurée. Il comporte trois vantaux vitrés garnis de bois découpé. Sous le plateau: trois tiroirs et trois vantaux de bois plein à encadrement mouluré. La traverse du bas est découpée. Sobriété, simplicité et raffinement sont les caractéristiques de cette grande période anglaise du XVIIe et XVIIIe siècle.

CHARIOT:

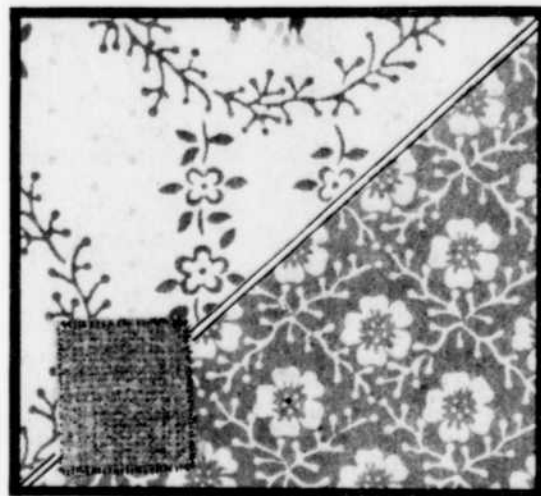
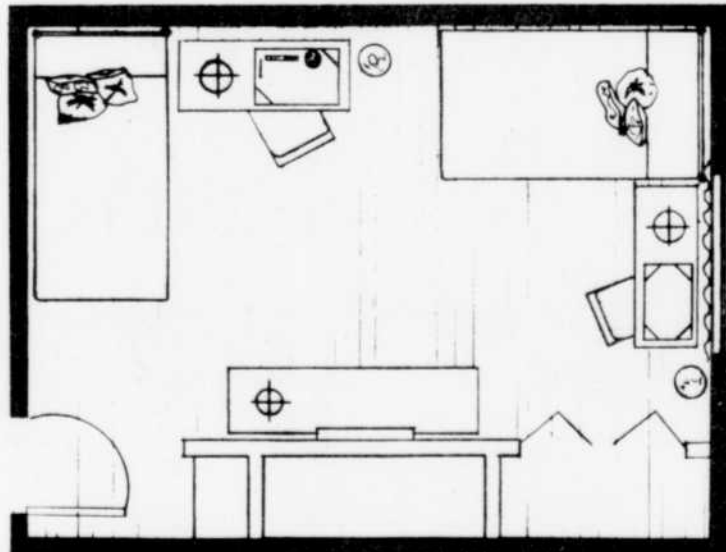
Ce chariot est évidemment une pièce de mobilier créé beaucoup plus tard afin de satisfaire aux exigences de la vie moderne. Toutefois l'influence anglaise demeure présente: le plateau mouluré et chantourné en cerisier se soulève de chaque côté pour le service. Les pieds sont de courtes colonnes reliées par des dés de raccordement. L'équilibre des formes et des lignes fait de ce petit meuble d'appoint un élément à la fois pratique et fort décoratif.

Question et Réponse

M. le décorateur,

Il s'agit pour nous d'aménager la chambre de nos deux enfants âgés respectivement de 10 et 14 ans. Ils cohabiteront dans cette chambre de 12 pieds par 16 pieds. Nous désirons que cette pièce leur serve aussi à rédiger leurs travaux scolaires, à lire et à se détendre. Tout est à refaire: choisir le mobilier, habiller la fenêtre, égayer les murs avec du papier peint et trouver le tissu des couvre-lits. Quelle serait la meilleure façon d'utiliser l'espace perdu autour de la cheminée? Que pensez-vous d'une garde-robe à l'extrémité de ce mur? De plus, nous aimerions que le mobilier puisse leur servir pendant de nombreuses années.

Mme I. Pouliot
Rock Forest



Mme Pouliot,

Votre idée de déplacer la garde-robe est excellente. Vous récupérez ainsi l'espace perdu par la cheminée. Face à la porte d'entrée, j'utiliserais ce petit bout de mur pour intégrer une bibliothèque. Bien que vous ne me donniez aucun détail concernant l'architecture de votre maison, je vous suggère de placer une moulure tout autour de la chambre, à environ trois pieds du sol. Ceci permettrait d'intégrer habilement un mobilier de chambre colonial américain en érable de la compagnie "Américan Drew". Les deux tables de travail seraient placées de chaque côté de leur lit. Deux lampes d'étude en plastique beige de "Singer Lighting" assureraient l'éclairage suffisant pour la lecture. Le bureau triple s'adossera au mur camouflant la cheminée. Pour égayer le décor, je vous propose deux papiers peints coordonnés à motifs de petites fleurs. Au bas de la moulure, placez celui avec le fond bleu et le motif beige. Faites le contraire pour le haut du mur. Les couvre-lits et les rideaux seront en polyester et laine bleu gris de Rosemere.



Charles Quint
intérieurs distingués

CHARLEQUIN INC.

intérieurs distingués

4351, Boul. Bourque, tél.: (819) 567-7190

Si VOUS AVEZ DES PROBLEMES
DE DECORATION,
Ecrivez-nous à:
4351, boul. Bourque,
Rock Forest
ou
VENEZ NOUS
RENCONTRER.



CENTRE D'ACHATS

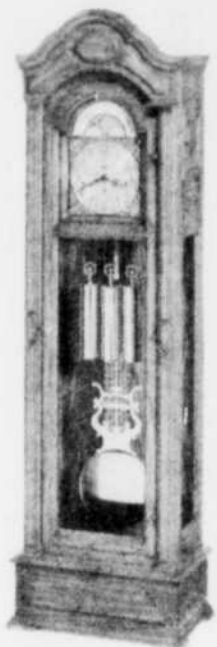
CARREFOUR DE L'ESTRIE

3050 BOUL. PORTLAND, SHERBROOKE QUÉ.



HORLOGERIE
SHERBROOKE

Une
horloge
s'achète
dans
une
horlogerie



HORLOGERIE
HERITAGE

Carrefour de l'Estrie
563-8855

Ces épatants magasins du Carrefour de l'Estrie regorgent actuellement d'une sélection extraordinaire de cadeaux de Noël pour tous les membres de la famille, ainsi que pour les amis, les compagnons et compagnes de travail.

- Variété complète
- Prix divers
- Atmosphère agréable
- Confort certain
- Stationnement facile

Nous répondons à tous vos désirs et besoins.

Ouvert tous les soirs jusqu'à Noël!

ESCOMPTE

de

10 à 25 %

sur

"SNOW SUITS"
ENSEMBLES DE NEIGE
MANTEAUX
SALOPETTES
PANTALONS



Carrefour de l'Estrie
0 à 2 ans
Place Belvédère et
Centre d'Achats Rock Forest
0 à 10 ans

POUR REMERCIER
SES NOMBREUX
CLIENTS

Carrefour
voyages

vous offre son spécial
"Cadeau de Noël"

Montréal

Miami ou
Fort Lauderdale
ou Tampa

(entre le 29 déc. et 12 fév.)

Vol aérien aller-retour

\$169⁰⁰

Meilleurs vœux
de tout le personnel!

LES RESTAURANTS

Château Sherbrooke

- CASSE-CROUTE "Le Village"
- CUISINE CURLEY JOE

vous remercient de votre encouragement et
vous offrent leurs

Meilleurs vœux à l'occasion de
Noël et du Jour de l'An

Lingerie
Suggestive



L'EROS ena
CARREFOUR DE L'ESTRIE

Plan mise de côté

VISA

Master Charge

L'EROS plus

GALERIES QUATRE SAISONS
(Chemin du CHUS)

Accessoires de
tous genres
pour la danse.

les lutins de
kiddie kobbler
vous souhaitent
un joyeux Noël



Venez participer
à notre tirage d'un
BAS DE NOEL
GÉANT de huit pieds

Chaque achat vous
donne droit à un coupon
de participation.

Le tirage: 23 décembre 80.

Dépositaire:

savage

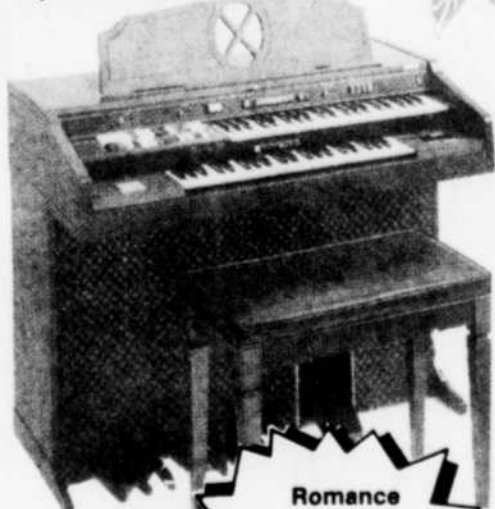
VISA

Kiddie Kobbler

Souvenirs pour les parents

Carrefour de l'Estrie
563-1121

SUPER
SPECIAL
pour Les Fêtes



12 cours
gratuits

à l'achat d'un
modèle
Romance
124XL, 125XL,
126XL

Romance
124XL

Rég. 2695.00

Spécial

2450

STUDIO D'ORGUES
HAMMOND
Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke

FLEURISTE

Paul
McKenna

Carrefour de l'Estrie
et
380, Frontenac, Sherbrooke



UN CADEAU

toujours apprécié...!

Charge et Master Charge
acceptées au téléphone.

BIRKS
DU

CARREFOUR DE L'ESTRIE

TIENT A VOUS REMERCIER
POUR VOTRE ENCOURAGEMENT

GRAND CHOIX DE
CADEAUX
POUR
L'ETRE AIME...

Une maison connue pour son
service et avec un personnel
compétent...

BIRKS
Sherbrooke,
Québec.